

L'étude des secteurs en croissance susceptibles de générer l'emploi des opportunités d'emploi concrètes

dans le secteur privé/public et les programmes de formation
pertinents pour la réintégration socioéconomique durable
des personnes vulnérables et rapatriées

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Cette publication a été possible grâce au soutien financier de Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix, dans le cadre de projet Stabilisation et relèvement des communautés affectées par la crise sécuritaire à l'Extrême-Nord du Cameroun. Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
17, route des Morillons
C.P. 17
1211 Genève 19
Suisse
Tel. : +41 22 717 9111
Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int
Site web : www.iom.int

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM.

Citation requise : Nissimaisou, M., A. Salatou et H.D. Tamkam Etala, 2021. *L'étude des secteurs en croissance susceptibles de générer l'emploi ; des opportunités d'emploi concrètes dans le secteur privé/public et les programmes de formation pertinents pour la réintégration socioéconomique durable des personnes vulnérables et rapatriés*. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Genève.

ISBN 978-92-9268-258-3 (PDF)

© OIM 2022



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition au titre de la licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Autorisations : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

L'étude des secteurs en croissance susceptibles de générer l'emploi des opportunités d'emploi concrètes

dans le secteur privé/public et les programmes de formation pertinents pour la réintégration socioéconomique durable des personnes vulnérables et rapatriées

Consultant principal : Magloire Nissimaisou
PhD en Sociologie

Salatou Abdou
Assistant

Hermann Dimitri Tamkam Etala
Assistant



Avec le soutien de :





TABLE DES MATIÈRES

Abréviations, sigles et acronymes	iv
Liste des figures et tableaux	v
Introduction générale	1
Résumé analytique	
Contexte	3
Ojectif principal de l'étude	
Objectifs spécifiques	
Méthodologie	6
La collecte des données de terrain	
Difficultés et limites rencontrées durant l'étude	
Défis géopolitiques et sécuritaires	
Les zones de retours et de réinsertion des ex-associés, ex-combattants et personnes vulnérables.	
Profilage spatio-temporel et social des ex-associés, retournés et personnes vulnérables	
Évaluation de la cohésion sociale entre les ex-associés, ex-combattants et les communautés hôtes	
Mecanismes de reinsertion sociale des ex-associés et ex-combattants	
Conclusion générale	31
Recommandations issues de l'étude	32
Bibliographie	34

ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

EA-EC	ex-associés et ex-combattants
OSC	Organisation de la Société Civile
GIC	Groupement Inter Communautaire



LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 :	Carte présentant les 6 départements et leurs différents chef-lieux dans la région de l'Extrême-Nord.	4
Figure 2 :	Schéma synoptique du processus de collecte des données.	7
Tableau 1 :	Populations par résidence dans les régions du Cameroun.	10
Figure 3 :	Effectif classé par prédominance religieuse dans les départements	13
Figure 4 :	Effectif classé par genre dans les départements	15
Figure 5:	Effectif classé par tranche d'âge des responsables et personnels administratifs dans les départements.	16
Figure 6 :	Répartition des femmes des EA-EC dans les différents départements.	19
Figure 7 :	Statut matrimonial des femmes EA-EC dans les différents départements. . . .	19
Figure 8 :	Mesures d'accompagnement de l'État du Cameroun aux EA-EC dans les différents départements	23
Figure 9 :	Mesures d'accompagnement des Communes hôtes aux EA-EC dans les différents départements	24
Figure 10 :	Évaluation générale de la situation avec les population hôtes par les EA-EC dans chaque département	26
Figure 11 :	Mesures d'accompagnement des organisations de la société civile aux EA-EC dans les différents départements	28



INTRODUCTION GÉNÉRALE

Résumé analytique

La paix est devenue la perle la plus rare à trouver dans le monde en général, mais surtout sur le continent africain. La violence constitue finalement le quotidien des humains comme si la solidarité et la cohabitation leur sont rendues impossibles. Pour Saïbou Issa (2014), la secte terroriste Boko Haram a fait son lit dans le bassin du Lac Tchad notamment dans les États frontaliers à ce bassin. Le nord du Cameroun en subit les atrocités depuis et peine à sortir d'une crise qui lui est imposée.

Des personnes ayant côtoyé cette secte sur son terrain de combat soit par force, soit par instrumentalisation, au bout d'une période lassante et déshumanisante se sont sauvées pour revenir parmi les populations d'origines ou autres. Elles sont stigmatisées. Cela leur cause encore un autre tort, car leur acceptation au sein des communautés de retour est difficile. Saïbou Issa et Nadine Machikou (2019) recensent un ensemble de terminologies courantes pour désigner des personnes qui se sont détachés de Boko Haram pour revenir par des termes tels que « les rendus », « les retournés », « les déserteurs », « les désengagés », « les repentis », « les désillusionnés », « les déradicalisés », « les réadaptés », et les « traumatisés ». Au Cameroun, les termes « ex-combattants », « ex-otages » et « ex-associés » sont les plus courants, tandis qu'au Niger on parle des « repentis » et des « réhabilités ». Le Cameroun est le dernier pays de la région du Bassin du Lac Tchad à avoir enregistré des redditions volontaires des personnes associées à Boko Haram. La mise en œuvre d'une approche adaptée au contexte camerounais est toujours en cours. Le présent exposé vise à apporter plus de précisions sur ce processus.

Cependant, il revient à l'État du Cameroun dans son rôle régalien de trouver des pistes de solutions à travers le dialogue entre communautés d'accueils / hôtes et ex-associés pour leur réintégration sociale en faisant recours au dialogue intercommunautaire et à la réconciliation.

OIM, agence des Nations Unies avait déjà fait conduire une première recherche sur le même espace, mais réduit aux limites de trois départements qui connaissent la crise sécuritaire (Mayo-Tsanaga ; Mayo-Sava et Logone-et-Chari). L'étude visait à une cartographie des secteurs en croissance des marchés et d'opportunités d'emploi dans les localités des ex-associés, ex-combattants et personnes vulnérables.

À la suite de cette étude, celle que nous menons aujourd'hui a pour objet de compléter la cartographie des secteurs en croissance en vue de procurer des emplois et de contribuer significativement à la réintégration socioéconomique des ex-associés, ex-combattants, personnes aux besoins spécifiques. Elle s'étend sur la région de l'Extrême-Nord.

Trouver des perspectives, des stratégies et des moyens pour réintégrer durablement les ex-associés, ex-combattants et les personnes vulnérables dans des communautés d'accueil en vue de la reconstruction de la paix globale et le développement durable en faveur de la région de l'Extrême-Nord. Telle est la problématique à résoudre.



Une méthodologie alliant à la fois ethnographie, statistique et observation nous a permis de collecter une masse d'informations. L'analyse de ces informations a permis d'aboutir aux résultats ci-après : besoins de prise en charge psychologique, nécessité de réconciliation des populations hôtes avec les ex-associés, nécessité de trouver les espaces pour logement durables des ex-associés et des activités agropastorales. Il est aussi nécessaire de reconstruire les localités victimes de destruction par les Boko Haram, ainsi que les besoins de scolarisation des enfants des ex-associés et la production des actes de naissances. Mais, la crème attendue est surtout les recommandations devant orienter les décideurs vers des perspectives merveilleuses pour la suite du chantier de la paix dans le nord du Cameroun déjà suffisamment pincé par la pauvreté et la misère socioéconomiques.



CONTEXTE

Cette étude se situe dans le prolongement d'une première qui avait pour objectif de cartographier les secteurs en croissance susceptibles de générer l'emploi, les opportunités d'emploi ainsi que les programmes d'assistance à la réintégration socioéconomique durable des ex-associés de Boko Haram dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Les deux études sont à l'initiative de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans ses missions de soutenir les États, comme c'est le cas ici avec l'État du Cameroun. L'insécurité imposée par Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad a affecté une partie importante de la population, notamment à l'Extrême-Nord du Cameroun. Cette insécurité a contribué à fragiliser nombre de couches sociologiques : certaines ethnies, femmes, jeunes et secteurs d'activités. Les ex-associés, ex-combattants et les retournés constituent les couches les plus vulnérables. Leur situation de vulnérabilité est d'autant plus complexe qu'ils ont côtoyé, de gré ou de force, les soldats de la secte terroriste Boko Haram. Suite au succès de la réponse militaire déployée par les États, à travers des opérations nationales et celles de la Force Multinationale Mixte (FMM) en 2017 pour restaurer la sécurité dans le bassin du lac tchad, s'est ouverte une voie au retour volontaire de leurs ressortissants désireux de déposer les armes. Ainsi, saisissant l'opportunité des redditions d'insurgés nigériens à l'Opération Safe Corridor au Nigeria, le Cameroun, le Niger et le Tchad ont embrayé le pas. De ces pays, le Cameroun est le dernier à commencer à enregistrer des personnes qui étaient associées à Boko Haram (Saibou Issa, 2014).

Dans la continuité de ses actions en vue de lutter contre Boko Haram, le gouvernement du Cameroun a mis en place le Comité National de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (CNDDR) chargé de mettre en pratique l'offre de paix du Président de la République en direction des personnes combattant au sein de Boko Haram. La même faveur est étendue aux groupes armés du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en 2018. Dans la région de l'Extrême-Nord, le centre du CNDDR est à Mora pour gérer la réintégration des personnes associées à Boko Haram. L'opérationnalisation du DDR dans l'Extrême-Nord requiert que des compétences diverses soient mobilisées, au plan national, régional et international. D'où l'implication de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui dispose d'une vaste expérience en matière de DDR. Suite au succès de la réponse militaire des États déployés et conformément au Décret N° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration en son Article 2(1). Le Comité a pour mission d'organiser, d'encadrer et de gérer le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants du Boko Haram et des groupes armés des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest désireux de répondre favorablement à l'offre de paix du Chef de l'État en déposant les armes.

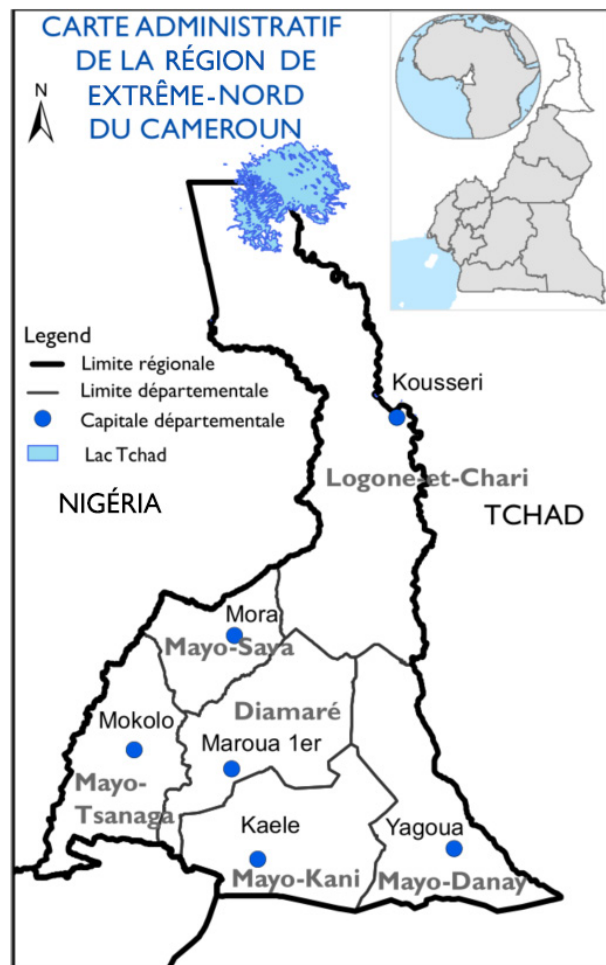
Suite aux conclusions de la première étude comme nous l'avons indiqué plus haut, il s'agit dans celle-ci d'analyser et de s'assurer que l'assistance apportée aux ex-associés, ex-combattants et vulnérables participe à créer effectivement les conditions de leur transit et de leur réintégration durable dans la société. Il revient à l'État du Cameroun d'assurer la resocialisation et la réintégration socio-anthropologique totale de ces personnes devenues très fragiles et vulnérables. L'OIM, en initiant cette deuxième étude veut explorer les perspectives, les stratégies et les mécanismes de resocialisation et de réintégration. En vue de contribuer efficacement à la consolidation de la paix par la stabilisation des populations affectées par la crise sécuritaire Boko Haram.

La région de l'Extrême-Nord compte parmi les plus peuplées du pays. Ses limites avec le Nigéria et le Lac Tchad justifient en partie son implication involontaire dans la crise avec la secte Boko Haram. La région la plus proche du désert venant de la Lybie et du Tchad, elle présente une géographie variée : de par son sol à la fois sablonneux, argileux, et rocailloux. Les plaines du diamaré, celles argileuses des yaérés du Mayo-Danay et le Logone-et-Chari, côtoient la chaîne montagneuse qui prolonge la dorsale camerounaise de direction Ouest-Nord, passant par le haut plateau de l'Adamaoua. Elle présente un peuplement aux identités ethniques très composites et variées. Le climat y est rude et agressif. Les pluies sont irrégulières et rarissimes. Les populations ont une économie agricole de subsistance fortement dépendante des aléas climatiques. Bien que faiblement scolarisées, les populations dans la région de l'Extrême-Nord Cameroun enregistrent un développement et un tissu social précaire. Selon NRC, (2018) dans son *Rapport de l'Évaluation rapide des besoins en Éducation dans les zones de l'Extrême Nord du Cameroun*, « les régions de l'Est, Adamaoua, Nord et Extrême-Nord sont des Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP) au Cameroun. Les taux de scolarisation sont les plus faibles dans ces régions. Dans l'Adamaoua, 22 % de jeunes n'ont pas accès à l'éducation contre 29 % dans l'Extrême-Nord ». Le taux d'achèvement du primaire est estimé à 58 % dans l'Adamaoua et à 46 % seulement dans l'Extrême-Nord.

Les activités socioéconomiques relèvent quasiment du secteur primaire avec quelques incursions et développement dans des aspects informels comme le petit commerce, l'informatique, la petite débrouillardise de réparation automobile et autres. Alors que les jeunes cherchent de plus en plus à s'insérer dans la fonction publique au détriment des auteurs secteurs économiques durables. Les densités démographiques de la région de l'Extrême-Nord s'illustrent parmi les plus hautes situées sur l'échiquier national avec « 3 480 414, soit 17,9 % de la population » juste après le Centre « 3 525 664, soit 18,2 % de la population nationale » (BUCREB, 2010). Cette démographie importante en inadéquation avec la richesse locale contribue à renforcer les inégalités et la pauvreté des populations.

Suite à cette situation de la pauvreté vient donc s'ajouter l'insécurité impulsée par la secte terroriste Boko Haram. L'instabilité qu'impose Boko Haram dans la région diminue l'espoir de vie des populations.

Figure 1 : Carte présentant les 6 départements et leurs différents chef-lieux dans la région de l'Extrême-Nord



Source : Communes et Villes unies du Cameroun.

Note : Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Le tracé des frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent aucune approbation ou acceptation officielle de la part de l'Organisation internationale pour les migrations.



Objectif principal de l'étude

L'objectif principal de cette étude est de s'assurer que l'assistance apportée aux ex-associés, ex-combattants, retournés et personnes vulnérables contribue effectivement à créer des conditions favorables de transit et de réintégration socioéconomique constantes dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.

Objectifs spécifiques

L'objectif global ici décliné est construit sur les objectifs spécifiques suivants :

- Cartographie des services existants pour le référencement des ex-associés, ex-combattants de Boko Haram, l'emploi ; la formation et le financement (les micro finances et autres de cette nature).
- Cartographie des localités et les comportements dans les marchés/les opportunités dans les localités d'origine des ex-associés, ex-combattants des Boko Haram, ici visés dans cette étude et identifier les potentialités des activités génératrices de revenus.
- Profilage des comportements généraux en besoins de mains d'œuvre et la disponibilité sur le marché local.
- Faire du lobbying auprès des potentiels employeurs à travers des discussions devant aboutir à l'employabilité des ex-associés et ex-combattants, en cherchant à identifier leurs incitations et leurs motivations à employer ces ex-associés, ex-combattants et personnes vulnérables.
- Proposer des stratégies communautaires de réintégration des ex-associés et ex-combattants de Boko Haram dans les communautés d'accueil en rapport avec les services et les opportunités locales selon les localités cibles.
- Conduire des analyses sur les questions de genre en vue d'identifier les possibilités d'emplois pour les femmes / jeunes dans les localités des retournés.
- Identifier quatre secteurs en rapport avec les micro projets de développement en relation avec les prestations de biens et services.
- Développer les stratégies pour les opportunités socioéconomiques des localités où il y'a manque de main d'œuvre.



MÉTHODOLOGIE

La recherche action, autant que la recherche fondamentale, requiert un schéma méthodologique à suivre en vue de se saisir de l'objet d'étude. Il s'agit ici, partant du sujet, de son contexte, son objet d'étude et sa problématique, de décliner clairement comment on va procéder pour se saisir de manière descriptive et analytique de cet objet. Il convient alors d'identifier le champ d'action ou le terrain d'étude, qui pour le cas actuel est la région de l'Extrême-Nord du Cameroun. Il est judicieux de reconnaître les populations cibles à savoir :

- Les ex-associés, ex-combattants, femmes, les enfants et personnes vulnérables aux besoins spécifiques de Boko Haram.
- Les populations d'accueil des ex-associés, ex-combattants, retournés, personnes vulnérables.
- Les administrations publiques, privées, ONGs, les leaders religieux, traditionnels, les autorités militaires.
- Les entreprises d'activités socioéconomiques, les entrepreneurs sociaux des activités informelles, les principaux secteurs d'activités socioéconomiques des localités cibles.

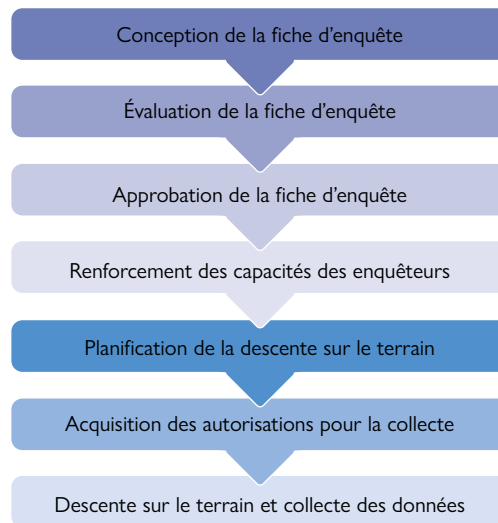
La collecte des données de terrain

Les éléments collectés dans le cadre de la phase exploratoire nous ont permis de mettre en place une approche méthodologique pour répondre aux Termes de Référence. Ainsi pour la collecte des données, un protocole de collecte de données basé sur 2 approches a été mis sur pied :

- l'approche exploratoire : il s'agit des données recueillies dans des documents officiels et/ou stratégiques, des publications, mais aussi par une pré-enquête.
- l'approche par enquête, pour vérification, contrôle et approfondissement : ce sont des données empiriques, puis rendues statistiques qui nous ont permis d'évaluer la perception des acteurs concernés sur le plan socioéconomique en vue de la réintégration durable des ex-associés, ex-combattants, retournés et personnes vulnérables aux besoins spécifiques.

Nous indiquons que cette recherche prolongeant une première, participe à la fois de la véracité et de la confirmation des données déjà dans les conclusions de cette première recherche, pour en fin de compte contribuer à la compréhension de l'adéquation entre les efforts apportés aux phases transitoires et définitivement durable de la réintégration des personnes vulnérables de Boko Haram. Ces approches méthodologiques s'accommodent d'un schéma bien précis comme suit :

Figure 2 : Schéma synoptique du processus de collecte des données



Rappelons qu'à l'issue des enquêtes sur le terrain, nous obtenons des données empiriques. Elles nous renseignent principalement sur :

- les ex-associés, ex-combattants, les secteurs privé et public concernés par le processus de la Commission Nationale de Désarmement, Démobilisation et de Réintégration (CNDDR) et les actions qu'ils mènent ;
- la nécessité de prise en charge des ex-associés, ex-combattants dans les différentes localités ;
- l'existant en matière d'opportunités de création d'emploi et d'activités potentielles génératrices de revenus dans les différentes localités pour ces personnes vulnérables. Mener une analyse sur la problématique genre en évaluant les opportunités de travail possibles pour les femmes ;
- les stratégies de réinsertion des ex-associés, ex-combattants, retournés, personnes vulnérables dans les communautés d'accueil (d'origine ou ailleurs) ;
- les opportunités d'octroi de formation, d'emploi ou d'appui financier dans les différentes localités.

Phase exploratoire

La personnes vulnérables et rapatriées, les ex-associés et ex-combattants de Boko Haram représentent l'objet central de cette étude. Il est question de proposer un cadre de réinsertion socioéconomique durable qui leur est favorable mais aussi aux acteurs du milieu qui les reçoit. Il est donc important pour le consultant de définir les facettes du cadre dans lequel la réinsertion aura lieu. La phase exploratoire sur le terrain permet de mieux comprendre le contexte socioéconomique dans lequel évolue les populations cibles pour mieux identifier les stratégies et les mécanismes de réintégration durables :

- du milieu physique (accessibilité des routes, les paysages ethnique, démographique, religieux, etc.) ;
- du milieu humain (les activités présentes, le niveau de sécurité, les moeurs sociales, etc.).

Cela a permis de mieux saisir les enjeux des conflits, les mutations qui s'opèrent encore aujourd'hui, les préjugés qui sont susceptibles d'empêcher la réinsertion.

Nous avons recensé le maximum d'acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux qui interviennent dans le processus du désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) mis en place par l'État du Cameroun.

Des éléments indispensables qu'il est possible de comprendre et de maîtriser pour monter tout le processus d'enquête.

Échantillonnage

Nous privilégions davantage ici l'échantillonnage par choix raisonné utilisé pour sélectionner les personnes à interroger lors des enquêtes. Puisque les ex-associés, ex-combattants pourront être déployés dans les 6 départements de la Région, nous avons planifiés 6 foyers de collecte de données dans les différentes localités choisies pour les réinsérer en fonction des contraintes de ces personnes vulnérables. En termes de cible, nous cherchons à toucher :

- 180 membres des communautés hôtes soit 30 par département (Diamaré, Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga et Logone-et-Chari, Mayo-Danay et Mayo-Kani), de personnes déplacées internes, de retournés, de réfugiés, ainsi que les ex-associés de groupe Boko Haram ;
- 180 personnes responsables d'administration au total, soit 30 par département. Un accent a été mis sur le genre, mais aussi sur la jeunesse. Ainsi, nous recherchions 10 hommes, 10 jeunes et 10 femmes par département dans les différentes administrations, étatiques ou non, on peut également retrouver ces trois catégories de personnes) ;
- 180 entreprises réparties dans les 6 départements organisées selon les différentes formes ou statuts : (ONG, GIC, PME, Bureau d'Étude, personne physique, entreprises de droit moral, etc.).

Collecte des données de terrain

Pour avoir les données de terrain, nous avons fait recours à des enquêtes quantitatives. Des questionnaires ont été préparés à cet effet. Ils sont annexés ici au rapport. Des agents enquêteurs ont été choisis (sur la base de la connaissance de la géographie, la sociologie, les langues locales, l'habileté à collecter des informations scientifiques auprès des populations dans la région de l'Extrême-Nord, etc.). Ces enquêteurs étaient au nombre de 13, dont 7 hommes et 6 femmes. Ils ont été formés et répartis par groupe de deux par département, sauf pour Maroua, chef-lieu de la région avec une population plus dense et encombrée, où nous y avons affecté trois agents enquêteurs.

Les localités suivantes ont été également choisies pour être le terrain représentatif des départements :

- Mayo-Sava : **Mémé ; Mora ; Kolofata et Amchidé**
- Mayo-Tsanaga : **Zamaï, Mokolo, Koza et Mozogo**
- Logone-et-Chari : **Makary, Kousseri et Afadé**
- Diamaré : **Bogo, Maroua, Gazawa et Méri**
- Mayo-Kani : **Kaélé, Guidiguais, Moulvoudaye**
- Mayo-Danay : **Kalfou, Wina, Yagoua et Maga.**

Les informations de terrain ou les données collectées sont dépouillées par une équipe d'informaticiens qui a soumis celles-ci aux logiciels SPSS et EXCEL pour ressortir des



statistiques et des graphiques en fonction des variables et des lignes d'analyse attendues. Leurs analyses et interprétations permettent de tirer le meilleur parti en vue de donner des conclusions utiles pour les décisions publiques de l'État, l'orientation des actions des organisations internationales, des acteurs associatifs indépendants et autres. Le souci étant de parvenir à la restauration de la paix sociale et une vie meilleure dans une société de cohésion et de développement global.

Difficultés et limites rencontrées durant l'étude

En guise de difficultés, nous voulons signaler que l'étude a été menée en saison des pluies, où la mobilité est rendue très difficile et la sécurité aussi car, à ces moments, l'on peut le constater, c'est la période où les Boko Haram reviennent généralement à leurs attaques inopinées. Aller sur le terrain appelle à une connaissance du terrain et une certaine prudence.

De même, en périodes des pluies certaines zones inondables sont inaccessibles : les départements du Mayo-Danay, Mayo-Kani et le Logone-et-Chari. Il faut noter que la période où l'étude est menée sur le terrain et a coïncidé avec les périodes de crues. Par conséquent, les zones comme Moulvoudaye dans le Mayo-Kani, toute la zone marécageuse du Mayo-Danay et du Logone-et-Chari qui retiennent les grandes quantités d'eaux qui descendent des Monts Mandara sont impraticables. Mora, kolofata et les autres localités du Mayo-Sava ont particulièrement connu des inondations pendant cette période. Seuls le Mayo-Tsanaga et le Diamaré ont été plus ou moins accessibles.

La peine à rencontrer facilement les personnes à enquêter a participé à rallonger le temps de travail. La non-disponibilité permanente de l'énergie électrique constitue un autre frein.

I- Analyse et interprétation des données cadrage spatial

La région de l'Extrême-Nord du Cameroun dans laquelle l'étude est menée, est la plus au nord du pays. Parmi les plus récentes, issues de l'éclatement de l'ancienne province du Nord-Cameroun, celle-ci est l'une des plus importantes de la République du Cameroun en termes de démographie. Selon l'Institut National de la Statistique du Cameroun, cette région s'étale sur une superficie d'environ 34.264 km². Une étude du PNUD (2018) porte la démographie de l'Extrême-Nord à 4.3 millions d'habitants. Elle compte 6 départements administratifs. Ces départements sont subdivisés en 47 arrondissements qui correspondent aux communes. La région de l'Extrême-Nord se situe dans la zone sahélo-saharien qui permet au Cameroun de faire frontière avec le Tchad d'une part et le Nigéria d'autre part. Ce qui d'ailleurs, explique le contact avec le Lac Tchad, zone de prédilection de la secte terroriste Boko Haram. D'où la crise sécuritaire et le souci de rechercher la paix, raison fondamentale de l'étude en cours.

Sur le plan socioéconomique, l'Extrême-Nord est la plus économiquement pauvre. Selon le rapport du BUCREP (2010) sur le 3ème RGPH au Cameroun, 17,5 % des ménages sont plus pauvres. « Au niveau des régions, l'Extrême-Nord (76 %) a la plus forte incidence » de la pauvreté. Le Mayo-Danay avec une incidence de 88 % est le département le plus pauvre. Bien qu'assez peuplée, avec une population très dynamique, l'environnement socioéconomique se prête mal aux facilités d'emplois. Ici le secteur primaire occupe une place de choix sur l'échelle économique. Les principales activités sont : la pêche, l'agriculture, l'élevage, le commerce, le transport, etc..

À ces domaines, s'ajoutent en milieu urbain diverses prestations de services. Selon une étude publiée *Rapport annuel* PNUD (2018), les populations de l'Extrême-Nord du Cameroun se situent en deçà du seuil de pauvreté (à 73,3 %) alors que la moyenne nationale est de 34,5 % (PNUD, 2018b). Bien plus, nous remarquons que les trois départements en proie à l'insécurité de Boko Haram depuis 2014 sont ceux qui connaissent d'importants échanges commerciaux avec le Nigéria et le Tchad. Nous avons le Mayo-Tsanaga et le Mayo-Sava pour le Nigéria et le Logone-et-Chari pour le Tchad. Le Diamaré étant la capitale administrative de la région, tout y convergeait et par conséquent, le marché de Maroua devenait un grand pôle d'attraction pour la région en général.

Sur le plan démographique, la région de l'Extrême-Nord compte parmi les plus peuplées de la nation. Selon le Tableau de la Répartition de la population du Cameroun allant de 2005 à 2010 présenté par le BUCREP (3ème RGPH, 2010). Selon le milieu de résidence, la région de l'Extrême-Nord compte 708 060 en zone urbaine et 2 403 732 en milieu rural pour un total de 3 111 792 habitants soit 17,8 % de la population globale du Cameroun. Elle vient après le Littoral et le Centre constituent les régions les plus peuplées du Cameroun tel que présenté dans le tableau du BUCREP (2010) ci-après :

Tableau 1 : Populations par résidence dans les régions du Cameroun

Région	Population urbaine			Population rurale		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Adamaoua	173 531	169 959	343 490	265 382	275 417	540 799
Centre	1 121 074	1 105 463	2 226 537	431 288	440 219	871 507
Est	143 162	138 395	281 557	241 983	248 215	490 198
Extrême-Nord	361 277	346 783	708 060	1 173 970	1 229 762	2 403 732
Littoral	1 165 510	1 159 142	2 324 652	95 427	90 184	185 611
Nord	240 836	230 077	470 913	596 091	620 955	1 317 046
Nord-Ouest	314 286	327 272	641 558	514 576	572 819	1 087 395
Ouest	356 975	375 586	732 561	448 503	538 983	987 486
Sud	118 062	108 866	226 928	203 281	204 446	4 071 727
Sud-Ouest	28 147	277 265	558 682	385 405	371 992	757 397
Cameroun	4 276 130	4 238 808	8 514 938	4 355 906	4 592 992	8 948 898

Défis géopolitiques et sécuritaires

La situation sécuritaire dans cette partie du bassin du Lac Tchad, notamment dans la région de l'Extrême-Nord-Cameroun donne de l'insomnie aux hautes autorités politiques, administratives et militaires. Alors que la création du Comité National de Désarmement, Démobilisation et de la Réintégration (CNDDR) des Ex-associés et Ex-combattants de Boko Haram arrive comme un instrument de régulation social entre les mains de l'État du Cameroun en 2018, dans l'Extrême Nord, où certaines zones comme Mozogo, Koza et Tourou dans le Mayo-Tsanaga, les populations de Kolofata, Amchide et Kérawa dans le Mayo-Sava ; celles de Fotokol, Makary, Afadé et Darak dans le Logone-et-Chari vivent encore dans la peur.

Dans le même contexte, la reconstitution des liens sociaux et de restauration de la citoyenneté des retournés et ex-associés constitue un véritable défi pour la société dans son ensemble. De la réussite ou de l'échec du coup d'essai des mécanismes de désarmement, de démobilisation et de réintégration des retournés pionniers de Boko Haram dans le



processus en cours, dépendra de la suite de l'affirmation du CNDDR et de la reconstruction de la paix. À travers, la mise en place d'un processus efficace de réintégration durable des ex-associés, ex-combattants pour réduire le nombre d'associés de Boko Haram d'une part ; d'autre part grâce au renforcement de la confiance des jeunes qui se sont désengagés et désolidarisés de Boko Haram au processus de réintégration. Créé par décret présidentiel de la République du Cameroun le 30 novembre 2018, l'institution est à son premier galop d'essai avec les ex-associés et les ex-combattants de Boko Haram. De ce fait, l'État et la société civile attendent de cette institution des actions concrètes telles que la réinsertion sociale des tous les ex-associés du Boko Haram.

La réintégration des ex-associés et ex-combattants repentis demande une mobilisation de tous les acteurs de la paix au Cameroun. La paix reste le gage de toute construction, de tout développement. Elle est donc appelée de tous les vœux, afin de revenir à une cohésion sociale totale pour des progrès sociaux fondamentaux.

I- Les principaux résultats

À l'issue de l'observation ethnographique et socio-anthropologique, les données collectées auprès des informateurs clés, puis traitées, analysées et interprétées, sont chargées de sens. Il s'agit n'ont pas simplement d'une étude en quête d'informations, mais bien plus d'écouter les problèmes, les douleurs, les souffrances et les doléances des personnes qui les ont affirmées à haute voix.

Les zones de retours et de réinsertion des ex-associés, ex-combattants et personnes vulnérables.

Les ex-associés, ex-combattants et personnes vulnérables des Boko Haram constituent des catégories sociologiques assez particulières. Car, ce sont des personnes qui ont été directement ou indirectement associées à Boko Haram. D'aucuns y étaient comme les bras armés de la secte et se sont désolidarisés pour revenir au sein de leurs sociétés d'origine. Leur passage au sein du groupe de Boko Haram rend leur retour quasi-impossible dans les communautés d'appartenance. L'État a pris des dispositions pour la restauration de la dignité des retournés par leur prise en charge globale. C'est son devoir de protéger tous les citoyens, puisqu'il est à la fois le « défenseur » et le « protecteur » des ex-associés, des ex-combattants et des personnes vulnérables.

Dans cette tâche de réintégration, l'État devra veiller à ne pas frustrer, ni froisser les populations qui ont subi innocemment toutes les atrocités de cette exaction de Boko Haram. Autrement dit, le processus de réintégration mise en place par l'État à travers le CNDDR devra prendre toutes les mesures pour que les populations d'accueil ne se sentent pas opprimées. Cela est d'autant sensible que les ex-associés, ex-combattants, repentis et personnes vulnérables de Boko Haram sont cartographiés et localisables. On ne les retrouve pas partout, mais plus facilement dans les trois départements qui sont sur la frontière avec le Nigéria d'une part, mais aussi avec le Lac Tchad, et, il faut y ajouter le Diamaré qui abrite le site de transit des ex-associés de Méri. Ces départements sont : le Mayo-Tsanaga, le Mayo-Sava et le Logone-et-Chari. En effet, c'est leur proximité géographique avec le Nigéria voisin qui favorise ces attaques. À ces trois, il faut ajouter le Diamaré qui a un Centre de transit du CNDDR dans l'arrondissement de Méri. Des localités comme : Mozogo, Zamaï et Mokolo dans le Mayo-Tsanaga ; Kolofata, Kourgui, Mémé et Mora dans le Mayo-Sava ; Afadé, Makary et Fotokol dans le Logone-et-Chari, qui constituent des foyers des attaques de terroristes Boko Haram.



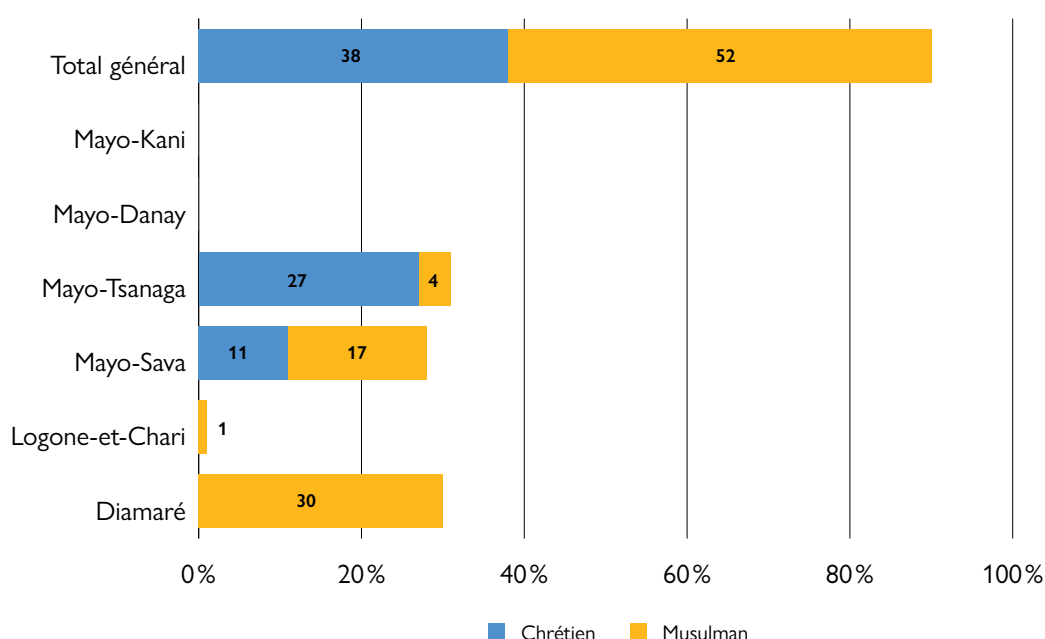
C'est leur proximité frontalière avec le Nigéria qui justifie la présence des ex-associés et ex-combattants. En dehors des cas particuliers de : Zamaï où, on a installé les déplacés internes et certains ex-associés se sont infiltrés pour y s'installer et bénéficier des faveurs qui sont accordées aux déplacés internes. C'est beaucoup plus leurs situations géographiques, la facilité de circulation dans ces zones entre les bases de Boko Haram et leurs lieux de résidence temporaire actuel. Ils se dissimulent au sein des populations autochtones, par crainte n'arrivent pas à dénoncer. Les sites de refuge de ces ex-associés et ex-combattants se situent entre 15Km, 25km voire 30Km des centres urbains. Malgré cette localisation des personnes vulnérables, d'autres trouvent les voies et moyens pour se dissimuler et se confondent aux citoyens ordinaires. Seuls les locaux ou leurs proches peuvent les identifier et donner les informations les concernant. À Zamaï dans le Mayo-Tsanaga par exemple ils sont au milieu des déplacés internes. Par contre, à Afadé dans le Logone-et-Chari, on les retrouve sur les lignes frontalières avec Bangarou au Nigéria de même que Fotokol, où on les retrouve dans les localités de Sagme, Souweram et Fotokol centre dans le quartier des déplacés.

À Kolofata dans le Mayo-Sava les ex-associés et ex-combattants sont dilués dans les populations. Pour la plupart, ils sont en milieu rural, sauf pour Mora par exemple où ils se fondent dans la masse urbaine et circulent de manière subtile. Seuls ceux qui les connaissent peuvent en témoigner. Tout compte fait, chacun se déploie dans son biotope. Rarement, les gens sont venus de loin. L'on retrouve toujours les gens du terroir. Si dans le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga, ils sont proches des montagnes des monts mandara, ceux du Logone-et-Chari ont une mobilité aisée dans leur plaine (yaéré). Ce qui en fait explique en partie les attaques qui ont souvent cours en saison pluvieuse compliquée pour les uns et facile pour eux. Ce qu'il faut relever en amont, c'est que dans le Mayo-Sava et dans le Mayo-Tsanaga bon nombre de ces personnes vulnérables sont des ressortissants de ces zones à risques. Par contre, dans le Logone-et-Chari, les combattants de Boko Haram se recrutent fortement du côté du Nigéria voisin et font incursion de manière sporadique. Cela explique pourquoi, l'on retrouve peu des ex-associés dans le Logone-et-Chari, puisqu'après avoir commis des exactions, ils disparaissent vers leur pays d'origine, le Nigéria. Par conséquent, dans cette zone, il y a un nombre réduit de retournés pouvant faire l'objet de recasement.

Partant, de nos collectes des données sur le terrain 120 ex-associés ont fait l'objet d'enquête dans les départements du Diamaré (Méri), du Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga et le Logone-et-Chari. Alors qu'on peut les retrouver un peu partout dans les quatre départements mentionnés plus haut, les sites choisis par le CNDDR pour les ex-associés, ex-combattants et retournés sont Mémé dans le Mayo-Sava et Méri dans le Diamaré. Méri dans le Diamaré c'est le lieu du Centre de transit aménagé par l'État à travers le CNDDR. C'est là où officiellement les ex-associés, ex-combattants repentis sont en transit en vue de leur réintégration socioéconomique durable et définitive. Par contre, Mémé dans le Mayo-Sava, c'est le site même du bureau du CNDDR pour l'Extrême-Nord, mais aussi éventuellement un espace d'installation des ex-associés volontaires. Dans leurs origines, ils sont majoritairement du Mayo-Sava suivi du Mayo-Tsanaga, à côté il y'a un faible pourcentage dans le Logone-et-Chari. Les trois autres départements de la région de l'Extrême-Nord sont exempts. Que l'on considère le critère âge ou sexe, le Mayo-Sava vient en tête accompagné du Mayo-Tsanaga. Le Logone-et-Chari apparaît comme le département touché par les attaques, mais dont les populations sont les moins impliquées.

Cependant, il n'est pas impossible de retrouver des cas isolés où certains fondent dans leurs communautés d'origine et se font admettre tacitement. En tout état de cause, la dissimulation des ex-combattants et des ex-associés parmi les populations hôtes se justifie en partie par la complicité qui existe entre les deux parties. En revanche, les départements du Mayo-Danay et du Mayo-Kani pour des raisons d'éloignement géographique n'ont pas connu d'enrôlement et par conséquent, on ne retrouve pas des ex-associés. Une autre raison est celle liée aux aspects socio-culturels et la vulnérabilité économiques. Il faut noter que les Boko Haram se sont appuyés sur l'idéologie islamique pour faire accroître son expansion. Or, les habitants des départements du Mayo-Kani du Mayo-Danay sont à prédominance chrétienne telles que cela apparaît dans le graphique indiquant les appartenances religieuses par département dans la région de l'Extrême-Nord.

Figure 3 : Effectif classé par prédominance religieuse dans les départements



On peut y ajouter le Diamaré qui est quant à lui une zone cosmopolite parce que c'est le chef lieu de la région et c'est là où toutes couches sociales convergent pour des raisons de service ou économiques. Il faut aussi relever que la vulnérabilité économique touche tous les départements de la région de l'Extrême-Nord, mais un accent particulier est mis sur les zones du Mont Mandara. Pour les zones qui n'ont pas connu les attaques de Boko Haram, comme Mayo-Kani, Mayo-Danay, il n'y a pas de point de résidence de retournés, sauf pour le cas exceptionnel du Diamaré où nous avons relevé le Centre de transit de Méri.

Le regard de l'administration

Pour une vue optimale et une appréciation assez pointue de la situation ou mieux de la problématique de la réintégration socioéconomique des ex-associés, ex-combattants et retournés. Le point de vue l'administration (publique, privée) a été requis. Dans ce cas, 147 responsables administratifs sur 180 prévus ont été interrogés. Le manquement trouvant ses réponses dans les difficultés à accéder dans les zones de retours desen saison de pluies et de rencontrer pour interroger toutes les populations cibles.

Sur un autre plan, il fallait également questionner les potentiels employeurs ou promoteurs d'emplois pouvant contribuer à l'insertion socioéconomique des ex-associés, ex-combattants et personnes vulnérables. Cette catégorie est constituée d'acteurs auprès de qui l'enquête a touché 180 entreprises réparties dans les 6 départements organisée en différentes formes d'existence (ONG, GIC, PME, Bureau d'Étude, personne physique, etc.). Nous avons recensé 103 entreprises sur 180 souhaitées. Le taux d'acceptation d'identification s'élève à 78,88 % par rapport aux attentes. Les 42,77 % ont refusé d'accepter l'identification par craintes d'être frappées par les impôts. Ce pourcentage d'identification s'est étendu dans tous les 6 départements de la région.

Cette répartition concerne uniquement les entreprises et les GIC du secteur privé. Globalement, 63,4 % ont donné leur raison sociale. Le reste s'est abstenu. Dans les 63,4 %, 14,44 % sont situés dans le Diamaré, 33,33 % dans le Mayo-Sava, 11,11 % dans le Mayo-Danay, 24,44 % dans le Mayo-Kani et 16,67 % dans le Logone-et-Chari. Cumulativement, les OSC recensées sont au nombre de 23 et toutes absentes dans le Mayo-Tsanaga. Les plus représentés sont les groupement inter-communautaires et les associations locales dans l'échantillonnage étudié. Nous avons détecté 33 entreprises dont 8 établissements, 18 Sociétés Anonymes à Responsabilité Limitée et 7 Sociétés Anonymes. On peut aussi souligner que la catégorie la plus représentés est celle du secteur informel soit 22,22 % de toutes les structures recensées.

Répartition par profession ou secteur d'activité

Le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga regroupent à eux seuls 90 % de toutes les différentes activités. Quarante-deux (42) % des enquêtés pratiquent l'agriculture, tandis que 13 % pratiquent l'élevage. Le commerce, la coûture et les travaux domestiques constituent des secteurs d'activités susceptibles d'employer les ex-associés dans les deux départements suscités auxquels on peut ajouter celui du Logone-et-Chari.

La répartition des professions du personnel administratif par département est plus variée. On enregistre près de 80 fonctions. Les enseignants, et les contractuels d'administration sont les fonctions les plus illustratives. On constate simplement que certes le secteur public est très diversifié, mais n'est pas densifié et homogène dans les différents départements. Ceci peut être dû à la limitation des possibilités de recensement des acteurs publics, lié à l'insécurité sévissant. Ceci signifie que la fonction publique constitue une grande aspiration pour les jeunes ex-associés. Autrement dit, ils souhaiteraient travailler à la fonction publique.

Comme activités dans le secteur privé, le petit commerce (46,4 %) se démarque largement des autres, suivi de l'agriculture et du secteur logement/restauration chacun (11,34 %), du grand commerce (7,22 %), de la coiffure (5,15 %).

Sur l'ensemble des entreprises privées interrogées, 82,9 % ont décliné leur raison sociale ou n'ont pas voulu donné le statut social de leur entreprise. Le reste s'est abstenu. Ce qui pourrait permettre d'orienter les activités de la réintégration socioéconomiques selon la demande des ex-associés et l'offre de ces entreprises. Dans les 82,90 %, 11,97 % sont situés dans le Mayo-Tsanaga, 11,11 % dans le Diamaré, 24,79 % dans le Mayo-Sava, 8,55 % dans le Mayo-Danay, 11,97 % dans le Mayo-Kani et 3,42 % dans le Logone-et-Chari. Cumulativement, les organisations de la société civile recensées sont au nombre de 23. Les plus représentées sont les GIC et les associations locales dans l'échantillonnage étudié. Nous avons détecté 33 entreprises dont 8 établissements, 18 Sociétés Anonymes à Responsabilité Limité (SARL) et 7 Sociétés Anonymes (SA).

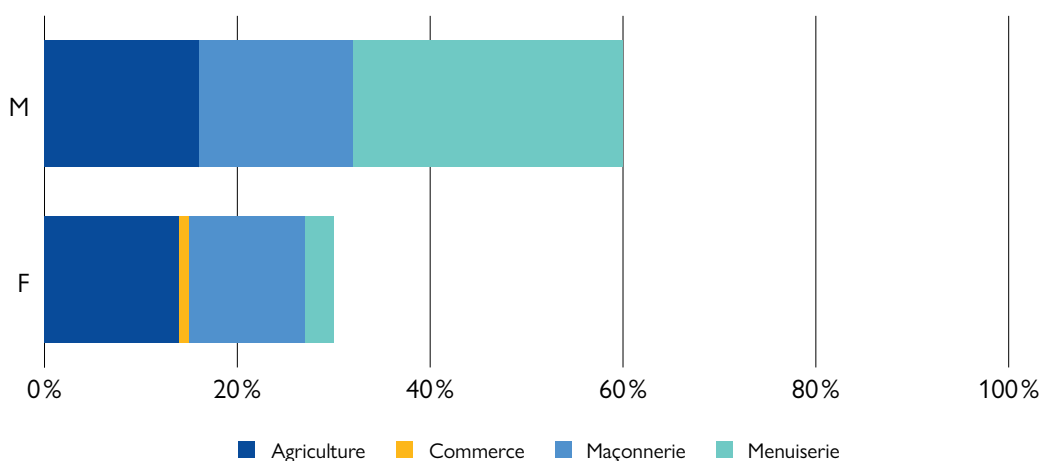
On peut également souligner que la catégorie la plus représentée est constituée de ceux qui ne définissent pas clairement les objectifs de leurs activités, ces derniers sont considérés comme des “sans raison sociale” soit 22,22 % de toutes les structures recensées.

Au regard des potentialités qu'offrent les entreprises identifiées, le champ de l'employabilité s'est ouvert à toute la région. Car, l'insertion et la réintégration socio-professionnelle des ex-associés, ex-combattants et personnes vulnérables de Boko Haram pouvant se faire au-delà des limites des communautés d'origine de ces personnes visées dans l'étude.

Répartition par sexe

L'analyse de genre est importante dans cette étude parce-qu'il permet d'identifier l'effectif le plus élevé parmi les ex-associés. Cela permet également de définir les stratégies de réintégration en fonction du sexe. Dans le département du Mayo-Tsanaga autant d'hommes que de femmes se recrutent parmi les ex-associés. Par conséquent, ce département mérite une attention assez sérieuse. Les hommes ex-associés, ex-combattants et retournés sont originaires majoritairement du Mayo-Tsanaga (46,67 %) contre (13,33 %) de femmes. Les femmes sont plus représentées dans le Diamaré (46,67 %) et le Mayo-Sava (40 %).

Figure 4 : Effectif classé par genre dans les départements



Ce taux élevé de sexe masculin se justifie par le fait que la plupart des ex-associés et ex-combattants sont en majorité des jeunes hommes lors de l'enrôlement. Car, la gent féminine malgré qu'elle soit utilisée pour des camicases, elle est peu enrôlée dans les rangs des Boko Haram. Ces taux sont mis en exergue en rapport avec leurs lieux de résidence qui n'est pas nécessairement leur département d'origine. Par conséquent, on peut comprendre que pour être nombreux à être enrôlés, c'est aussi normal que l'effectif des hommes soit supérieur celui des femmes. Par la même occasion, il faut comprendre le cas spécifique du Logone-et-Chari très peu représenté. Cela se justifie par les explications données plus haut selon lesquelles les populations locales sont très peu impliquées dans les exactions de Boko Haram. Par contre, les attaques émanent des incursions venant du Nigéria voisin. Cette répartition par sexe permet de s'intéresser aux activités socioéconomiques pouvant contribuer à la réinsertion.

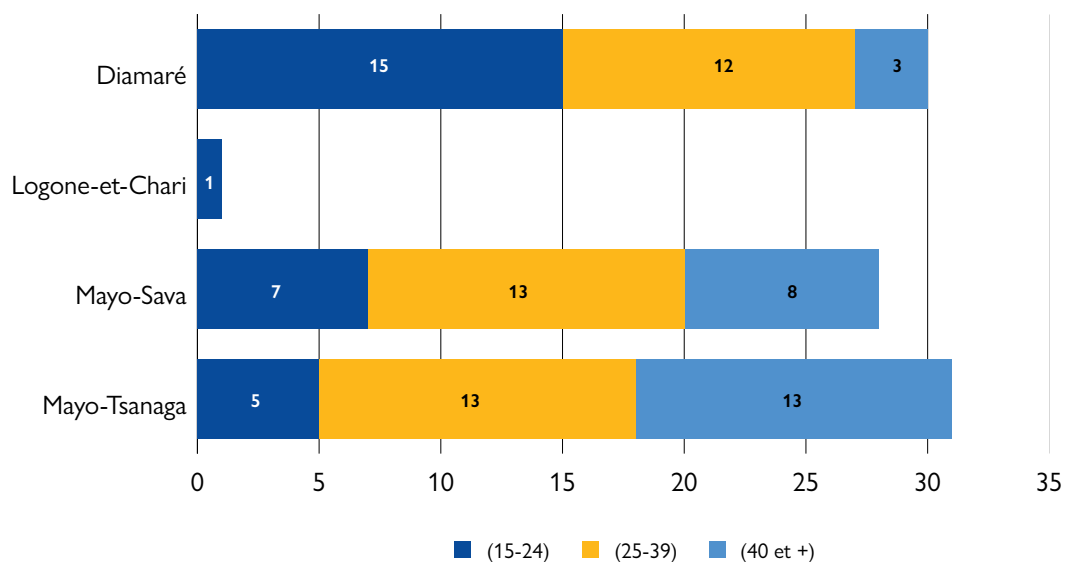
Répartition par tranche d'âge

Chez les ex-associés nous l'avons décrit un peu plus haut, les statistiques ci-après montrent combien les zones des attaques sont les plus concernées par l'implication des populations locales. La répartition par âge montre un équilibre entre les 3 classes d'intervalles définies en termes d'effectif, soit 31,1 % d'un âge compris entre 15 et 24 ans, 42,2 % entre 25 et 39 ans et 26,7 de plus de 40 ans. Cela signifie que les jeunes âgés entre 25 et 39 ans sont les plus représentés suivis par la tranche de 15 et 24 ans et les plus de 40 ans sont les plus faiblement associés aux combattants. Ce qui se justifie en grande partie par les facteurs comme le chômage, la pauvreté des parents et de la vulnérabilité sociale dans ces zones. En plus de ces facteurs sociaux, il y en a qui ont été enrôlés de force par les acteurs du Boko Haram. Autrement dit, les facteurs qui ont déterminés leur enrôlement au Boko Haram pourraient être pertinents pour les mécanismes de réintégration. Il s'agit par exemple de l'idéologie islamiste selon laquelle mourir pour la cause de l'islam conduit au paradis. Rejoindre les Boko Haram moyennant de l'argent. L'appui financier reçu pour renforcer les activités à la fin de leur mission avec les Boko Haram. Le refus de l'école occidentale et de l'administration issue de la colonisation. Les statistiques ci-après peuvent apporter les illustrations explicites à cela. Les ex-associés

- **du Mayo-Sava** (25 % entre 15 et 24 ans, 46,4 % entre 25 et 39 ans et 28,6 % ayant plus de 40 ans) ;
- **du Mayo-Tsanaga** (16,1 % entre 15 et 24 ans, 41,9 % entre 25 et 39 ans et 41,9 % ayant plus de 40 ans) ;
- **du Diamaré** (50 % entre 15 et 24 ans, 40 % entre 25 et 39 ans et 10 % ayant plus de 40 ans) ;
- **et du Logone-et-Chari** (une seule personne d'âge compris entre 15 et 24 ans).

L'enquête auprès des responsables et personnels administratifs ressort quant à elle une forte présence masculine soit 80,68 % contre 19,22 % chez les femmes. La raison de la faible pourcentage des femmes dans les rangs des ex-associés s'explique par le fait que lors de l'enrôlement les femmes sont moins impliquées que les hommes. Les quelques unes qu'on y enrôle sont mis à contribution dans les Kamikases.

Figure 5: Effectif classé par tranche d'âge des responsables et personnels administratifs dans les départements





Répartition par profession ou secteur d'activité

Une observation attentive des activités génératrices de revenus des 6 départements de la région de l'Extrême-Nord laisse voir que :

Dans le Mayo-Sava les populations exercent l'agriculture en général, en particulier la culture du sorgho et d'oignon, l'élevage, le petit commerce transfrontalier qui fut florissant bien avant l'avènement du Boko Haram. En plus de ces activités, le tissage des bonnets la couture, le trafic et vente du carburant frêlaté est propice.

Dans le Mayo-Tsanaga, la plus part des habitants pratiquent l'agriculture en général, en particulier la culture du sorgho et d'oignon, l'élevage, le petit commerce transfrontalier avec le Nigéria voisin. Mais aussi, ils pratiquent la couture, le trafic et vente du carburant frêlaté, la coiffure et la soudure.

Les populations du département du Diamaré quant à elles exercent, en plus de l'agriculture en général, en particulier la culture du sorgho et d'oignon et l'élevage qui sont communes à tous les autres départements, le secrétariat bureautique, le transport, le commerce, la bureaucratie administrative, la maçonnerie, la plomberie, l'électricité et des petites et moyennes entreprises. Elles sont favorables à l'entreprenariat. On y ajoute les banques, une gamme de variée de structures de formation socio-professionnelle. Les sociétés brassicoles, l'hôtellerie, la restauration et bien d'autres.

Les habitants du Mayo-Kani pratiquent l'agriculture, l'élevage, le petit commerce, la coiffure, la couture, la maçonnerie, les activités brassicoles (bière locale).

Dans le Mayo-Danay, l'agriculture en général et en particulier la culture du riz maraichère occupent une place essentielle. La culture du sorgho et d'oignon, l'élevage des Bovins, des caprins et de la volailles. Avec la présence du lac de maga, la pêche artisanale du poisson des eaux douces est une activité importante.

Contrairement aux autres départements, le Logone-et-Chari a une faible pratique de l'agriculture. Dejà, la pluviométrie est très faible, le sol argileux et la population moins actives aux activités agricole se plus plus au commerceinterurbain. Cependant, les abords du Lac Tchad offrent un sol très riche propice l'agriculture. Mais, l'insecurité ambiante n'a pas permis d'y développer cette activité. La pêche artisanale y est fortement développée. Du fait de sa proximité de la capitale tchadienne, des échanges commerciaux sont hautement développés entre les deux localités de Kousserie et N'Djamena. Le transport y trouve sa place, la restauration et d'autres petits métiers. On y retrouve un foisonnement d'organismes humanitaires comme dans les autres départements, les services administratifs classiques y sont présents à la taille du département.

De manière synthétique, nous pouvons dire qu'en dépit de la pauvreté ambiante dans toute la région de l'Extrême-Nord, les populations sont courageuses, dynamiques et laborieuses. Les conditions climatiques y sont rudes. Les variations géographiques naturelles n'offrent pas les mêmes facilités d'accès aux cadres et conditions de survies. Les activités vitales sont principalement : l'agriculture, surtout des céréales base essentielle de l'alimentation sahélienne. L'élevage et le pastoralisme y occupent une place de choix en plaine par rapport aux zones des montagnes. Au-delà de toutes considérations, ces activités sont nécessaires dans le processus de la réintégration socioéconomiques des ex-associés du Boko Haram. À cela s'ajoute des secteurs d'activités comme l'entreprenariat, la cûture, la vente du carburant frêlaté, l'informatique (le secrétariat bureautique).



Profilage spatio-temporel et social des ex-associés, retournés et personnes vulnérables

Le profil des ex-associés et ex-combattants peut permettre d'avoir une visibilité spatio-temporelle. Cela contribue à répondre des questions d'ordre socio-anthropologiques. D'où viennent-ils ? Pourquoi sont-ils là ? Sont-ils venus d'ailleurs où natifs ? Le questionnement est continu. Répondre à ces interrogations pourrait aider à la définition de leurs identités, de leurs cultures, de leurs attentes et besoins en vue de leur réintégration socioéconomique. Dans le cas d'espèce, la réinsertion sociale de ces ex-associés appelle à la considération des ces éléments fondamentaux. On peut constater que les organismes internationaux tels que OIM et l'État du Cameroun sont les principaux acteurs du processus de la réintégration des ex-associés. Nous pouvons citer en exemple le centre de transit de Méri dans le Diamaré, le centre principal du CNDDR de Mémé et son bureau actuel Mora.

Partant des certaines observations, l'on constate que 9 dans le Mayo-Sava, 29 dans le Diamaré et 3 dans le Mayo-Tsanaga ont été installés dans le cadre du projet de réinsertion des ex-associés ex-combattants. Dans le cas du Mayo-Tsanaga, l'installation des trois ex-associés s'est faite par eux-mêmes sur un site appelé Ouro-Tada proche du Lycée Bilingue de Mokolo. Progressivement; ils ont été suivi par les déplacés internes. Cet alors que nombre d'organismes internationaux ont apporté du soutien et l'encadrement. Par exemple : le PNUD, l'OIM, le HCR. Par contre, dans le Diamaré certains ex-associés se considèrent comme définitivement installés parce qu'ils cotoient la société civile Méri. Ils bénéficient de l'encadrement du CNDDR et de l'OIM.

En évaluant ceux qui ont donné le temps de leur présence dans chaque département (80 personnes), on constate qu'ils sont présents massivement dans 3 départements : le Mayo-Sava (35 %) soit 28 personnes, 36,73 % dans le Diamaré (29) et le Mayo-Tsanaga (27,5 %) soit 22 personnes. On retrouve une (1) personne dans le Logone-et-Chari soit un taux de (1,25 %). Cet effectif est plus bas dans ce département parce que les ex-associés font des incursions sporadiques et ont plutôt des bases arrières au Nigéria voisin.

Le logement des ex-associés-ex-combattants des Boko Haram et de leur famille respective

L'encadrement et la prise en charge des ex-associés pour le moment est l'œuvre de l'État par le biais du CNDDR et avec l'accompagnement de l'OIM. Tout compte fait, le processus en ce moment n'est visible qu'au niveau du centre de transit. Ils sont pris en charge par les deux principaux acteurs ci-dessus cités. Néanmoins, quelques cas isolés cotoient leurs familles. Ainsi, 33,33 % vivent chez quelqu'un, le reste a son propre logement. Spécifiquement, le EA-EC du Diamaré (1), du Mayo-Sava (25) du Logone-et-Chari (1) et du Mayo-Tsanaga (3).

À l'issue de l'enquête, l'on constate que certains ex-associés dans le Mayo-Tsanaga et dans le Mayo-Sava vivent avec leur famille d'origine. Ce qui voudrait dire que pour ces ex-associés, leur acceptation par les familles d'origine s'est faite sans trop des difficultés. Nous précisons que ces exemples concernent certains ex-associés originaires de ces zones.

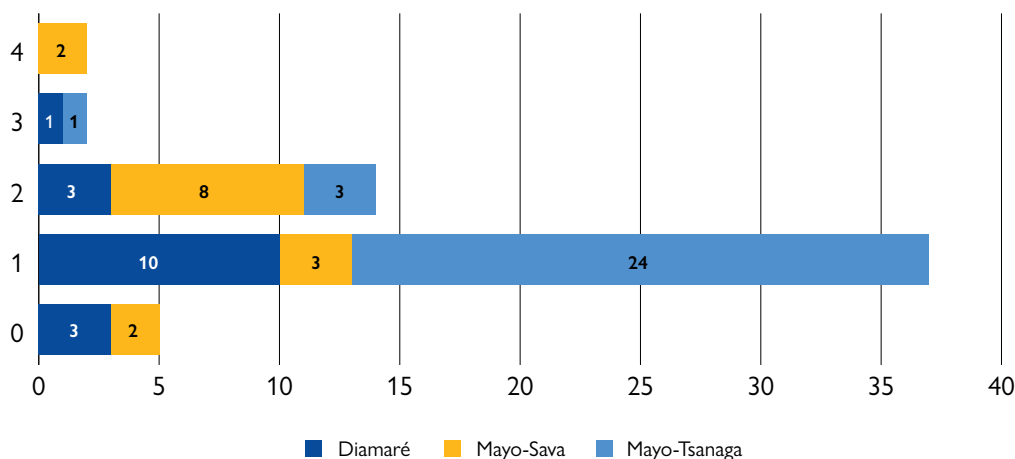
Situation matrimoniale des hommes et des femmes

Sur un total de 60 ayant participés à l'enquête :

- 5 vivent sans femmes dans le Mayo-Sava (2) et le Diamaré (3) ;
- 3 dans le Mayo-Sava, 10 dans le Diamaré et 24 dans le Mayo-Tsanaga ont une seule femme ;

- 8 dans le Mayo-Sava, 3 dans le Diamaré et 3 dans le Mayo-Tsanaga ont 2 femmes ;
- 1 seul dans le Diamaré et un autre dans le Mayo-Tsanaga ont 3 femmes ;
- 2 dans les Mayo-Sava, 3 ont 4 femmes.

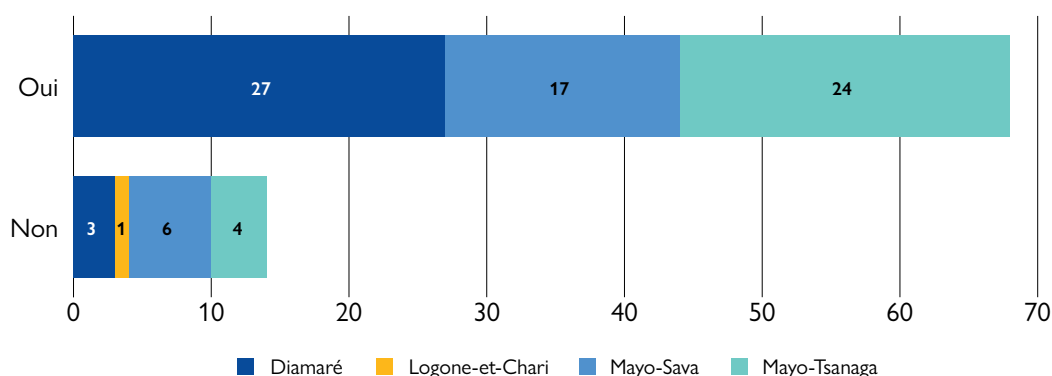
Figure 6 : Répartition des femmes des EA-EC dans les différents départements



Un filtrage sur la situation d'installation a été opéré sur la situation matrimoniale pour voir ceux qui sont en transit. Un des hommes ayant 4 femmes dans le Mayo-Sava, un deuxième ayant 3 femmes dans le Diamaré, 3 dans le Diamaré et 2 dans le Mayo-Sava ayant 2 femmes, sont en transit. On peut même aussi souligner qu'ils ne se sont fixé aucune période de préparation pour s'en aller.

Quatre-vingt-trois (83) % des femmes qui ont répondu à la question du statut matrimonial sont mariées. Vingt-huit (28) % d'entre elles sont du Mayo-Sava, 36,6 % du Diamaré, 34,1 % sont du Mayo-Tsanaga et 1,3 % sont du Logone-et-Chari. Suivant le tableau ci-dessous, la mention oui = mariée. Alors que non = non-mariée.

Figure 7 : Statut matrimonial des femmes EA-EC dans les différents départements



Selon l'analyse présentée plus haut, la tranche d'âge comprise entre 24 et 39 ans est la plus enrôlée. Ce qui logiquement laisse comprendre que c'est la fourchette en quête d'une stabilité socio-professionnelle. Le besoin d'avoir une stabilité et une responsabilité sociale et familiale en plus d'une stabilité professionnelle répondant aux attentes du ménage. Par conséquent, en combinaison avec les facteurs d'enrôlement cités plus haut aussi comme la pauvreté, le chômage, l'idéologie religieuse, le niveau d'instruction participent à expliquer la relation entre le statut matrimonial et l'enrôlement.



En somme une assistance qui tient compte de la taille de la famille est salutaire pour la prise en charge des différents départements spécifiquement dans le Mayo-Sava et dans le Diamaré là où on retrouve les hommes qui ont deux, trois voire quatre femmes en situation de transit. Or, la réinsertion prend en compte la taille de la famille d'une manière globale et le nombre des femmes et d'enfants participant au dimensionnement des mécanismes de la prise en charge effectives de ces vulnérables. En clair, il s'agit de tenir compte des différentes composantes de la famille dans la réintégration de ces ex-associés. Par exemple, dans la repartition des biens à ces ex-associés, au lieu de prendre le ménage comme unité, il vaut mieux considérer ses composantes. Car, il existe parfois des familles mono-parentales et des familles polygammes qui n'ont forcément pas la même taille et dont les besoins prioritaires peuvent différer.

Évaluation de la cohésion sociale entre les ex-associés, ex-combattants et les communautés hôtes

Diverses observations montrent que le processus de la cohésion sociale n'est jamais une chose évidente peu importe le contexte dans lequel cela se produit. Dans le cadre précis du processus du DDR, l'état des relations entre ces différents groupes de populations est l'un des facteurs principaux de sa réussite.

Dans le Mayo-Tsanaga, 93,55 % estiment que la situation est passable tandis que seulement 6,45 % sont en bon termes avec les hôtes. C'est l'une des zones qui a connu beaucoup d'attaques comme à Mozogo, Zéléved, Tourou, Moskota, Koza et Mogodé. Des maisons et des greniers ont été brûlés et des bétails emportés sans oublier les personnes tuées. Cela a laissé des marques inoubliables. La douleur a été si grande que le rapprochement direct aujourd'hui entre les populations hôtes et les ex-associés est très difficile. Suite aux atrocités des attaques qui ont été très violentes, les populations hôtes ont développé un rejet psychologique à l'encontre des ex-associés.

Dans le Mayo-Sava, 14,29 % des ex-associés ont des relations passables avec les populations tandis que 35,71 vivent en harmonie avec elles. En effet, il y a des ex-associés qui sont dissimulés au sein de la population locale. Ce qui montre une certaine complicité. La complexité de la situation vient de ce qu'en même temps cette population redoute les ex-associés, elle est contrainte de garder en son sein ou de coopérer avec ces derniers. Deux raisons peuvent être identifiées : la peur de trahir et se faire tuer et l'amour des familles biologiques pour leurs enfants bien que des ex-associés. Le site du CNDDR de l'Extrême-Nord a été choisi dans le département du Mayo-Sava et ce dernier a projeté de construire son siège à Mémé, localité située à une quinzaine de kilomètres de Mora. Elle permettra de contribuer favorablement à la réintégration des ex-associés. Cela grâce à sa position plus vers l'intérieur, de la disponibilité d'un espace d'accueil et même pour l'accès au foncier favorable aux activités comme l'agriculture, l'élevage sans oublier le petit commerce.

Dans le Diamaré, les ex-associés sont essentiellement au centre de transit de Méri aménagé par le CNDDR à cet effet. Seul endroit officiellement choisi par cette structure de l'État, il héberge les ex-associés et repentis qui ont suivi le processus normal mis en place par le CNDDR. Après leur passage au sein des forces mixtes multinationales, ils sont à Méri attendant d'être réintégrés au sein de la société. Au cours de cette étude, 90 % ont indiqué avoir d'excellentes relations avec les populations de la localité de Méri et 10 % ont estimé



avoir des bonnes relations. Ce qui augure de bonnes volontés des ex-associés de rejoindre la société pour une bonne réintégration et une bonne préparation de la communauté hôte à accepter le retour et la réinsertion des ex-associés aux moyens de la sensibilisation au vivre ensemble par ce CNDDR et d'autres acteurs dans cette localité. Ce qui en même temps présente une poursuite du processus de réintégration conduite par le CNDDR avec l'accompagnement permanent de OIM. Nous pouvons dire sans crainte que le processus est en bonne voie. Cependant, les transitaires s'impatientent de quitter le camp pour se sentir réintégrés et libres définitivement.

Le Mayo-Sava et le Mayo-Tsanaga sont les seuls départements à enregistrer des points de tensions avec les populations hôtes soit 12 avis favorables sur la question sur 89 personnes. En effet, dans ces deux départements les populations ne sont prêtes à accorder leur pardon aux ex-associés. La raison étant qu'ils ont détruit toutes leurs ressources de vie humaine et leurs biens. La raison principale qui revient pour justifier ces tensions qui existent entre les populations autochtones et les ex-associés c'est le rôle qu'ils ont joué dans la crise.

Le Logone-et-Chari est le département où se recrute le moins d'ex-associés. La raison étant que l'enrôlement n'y a pas réussi parce que d'une part, les Boko Haram venaient du Nigéria voisin faire des attaques et repartir. D'autre part, les populations ont refusé d'adhérer aux enrôlements des Boko Haram. La géographie a également contribué, car le sol étant plat, les habitations n'étant pas denses, il est facile de voir venir l'ennemi. Contrairement au deux départements du Mont Mandara (Mayo-Tsanaga et Mayo-Sava), où le relief est accidenté on peut se faire surprendre. En plus de cela, il y a des liens d'affinités entre les populations frontalières du Nigéria et du Cameroun notamment, les Kanouri, les Haoussa, les Mafa pour ne citer que celles-ci dans le Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga. Alors que les populations du Logone-et-Chari ont plus d'affinités avec celles du Tchad par exemple : les Kotoko, les Arabes Choa, les Mousgoum et les Massa dont la complicité avec les Kanouri, Haoussa et les Mafa n'est pas possible.

En somme, pour certains autochtones, les pôles de tensions qui existent entre les ex-associés et les autochtones du Mayo-Tsanaga et du Mayo-Sava se situent au niveau du mal que les ex-associés ont produit à leur égard, notamment, les tueries, les destructions des biens comme le mil, les bétails, les maisons brûlées, les prises d'otages et les viols. L'éducation est complètement paralysée. Le mal est d'autant grand que ces auteurs du mal sont appelés à revenir vivre avec eux. Cela appelle à une révolte. C'est dans ce sens que l'un de nos informateurs de Mozogo dans le Mayo-Tsanaga affirme : « ces gens nous ont brûlé nos maisons, ils ont emporté nos animaux et sont même partis avec nos enfants. Voilà pourquoi, nous ne voulons pas les accepter ici dans notre village ».

Typologie des activités menées par les EA-EC

Dans le Mayo-Tsanaga où l'on enregistre le plus grand nombre de EA-EC, 47,17 % pratiquent l'agriculture extensive de subsistance, 28,30 % font dans l'élevage de bovins et caprins, 16,98 % font dans le petit commerce, 5,66 % des maçons.

Dans le Diamaré, 40 % pratiquent l'agriculture, 2,85 % font dans l'élevage, 14,29 % font le commerce, 2,85 % sont des maçons, 5,7 % sont des menuisiers, 22,86 % font la couture 5,7 % sont des chauffeur et 5,7 des mécaniciens.

Dans le Mayo-Tsanaga, 47,16 % sont des agriculteurs, 30,2 % des éleveurs, 16,59 % font du commerce et 5,66 % sont des maçons.

Enfin dans le Mayo-Sava, c'est 35,42 % qui pratiquent l'agriculture, 25 % font dans l'élevage, 27,08 % font le commerce, 8,33 % des maçons(Figure 12 en annexe 2).

Globalement, leur conjoint et leur enfant respectifs mènent le même type d'activité. Un seul des conjoints dans le Mayo-Sava est de l'administration et un autre est ménagère. 27,42 % des enfants vont à l'école, et on a enregistré un seul enfant non scolarisé dans le Mayo-Sava. Pour une réintégration totale qui prend en compte tous les aspects de la vie, il convient de considérer les différents membres de la famille des ex-associés. C'est-à-dire qu'il faut non seulement une autonomisation économique de l'homme et de la femme mais aussi, il faut que les enfants puissent aller à l'école. Autrement dit, en plus des besoins de protection intégrant le logement, l'accès aux soins de santé, l'accès aux services WASH, l'éducation pour les enfants et la sécurité, les repentis et ex-associés ont surtout besoin d'une activité économique génératrice de revenus.

Au regard de ce qui vient d'être dit, les principales activités que pratiquent les ex-associés dans les différents départements et pouvant contribuer efficacement à leur intégration socioéconomique selon leurs préférences sont : l'agriculture, l'élevage, le petit commerce et d'autres petits métiers comme la boneterie, la maçonnerie, la couture, la coiffure. Ces secteurs d'activités sont favorables à la réintégration économique des ex-associés pour la simple raison qu'ils constituaient leurs activités de base avant même leur enrôlement au sein de la secte terroriste Boko Haram. Bien plus, ces activités constituent, l'occupation essentielle des populations hôtes.

Compétences professionnelles des EA-EC

Parler des compétences professionnelles des ex-associés et ex-combattants renvoie à un métier adossé à une formation professionnelle. Selon nos observations, 77 % des EA-EC n'ont aucune compétence professionnelle. Vingt-deux (22) % ont une formation professionnelle soient 6 dans le Mayo-Sava et 2 dans le Diamaré et 3 dans le Mayo-Tsanaga.

En guise de perspective professionnelle pour les demandes de formation :

- 61 ont sollicité une formation en agriculture (13 dans le Mayo-Sava, 27 dans le Diamaré et 21 dans le Mayo-Tsanaga) ;
- 45 en élevage (12 dans le Mayo-Sava, 16 dans le Diamaré et 17 dans le Mayo-Tsanaga) ;
- 32 en commerce (9 dans le Mayo-Sava, 17 dans le Diamaré et 6 dans le Mayo-Tsanaga) ;
- 8 en maçonnerie (7 dans le Mayo-Sava et 1 dans le Mayo-Tsanaga) ;
- 3 en menuiserie (2 dans le Diamaré et 1 dans le Mayo-Tsanaga) ;
- 6 en plomberie (4 dans le Mayo-Sava, 1 dans le Diamaré et 1 dans le Mayo-Tsanaga) ;
- 7 en couture dans le Diamaré ;
- 1 en informatique dans le Mayo-Sava ;
- et 1 en mécanique dans le Diamaré.

En tout état de cause, l'employabilité des ex-associés contribue à leur insertion socioéconomique dans la mesure où l'activité économique les autonomise et restaure leur dignité. Ceci est d'autant logique que les données ci-haut issues des enquêtes montrent que l'agriculture occupent une place fondamentale au sein de la communauté des ex-associés. En plus, du fait que c'est l'une des activités les plus pratiquée par leurs communautés

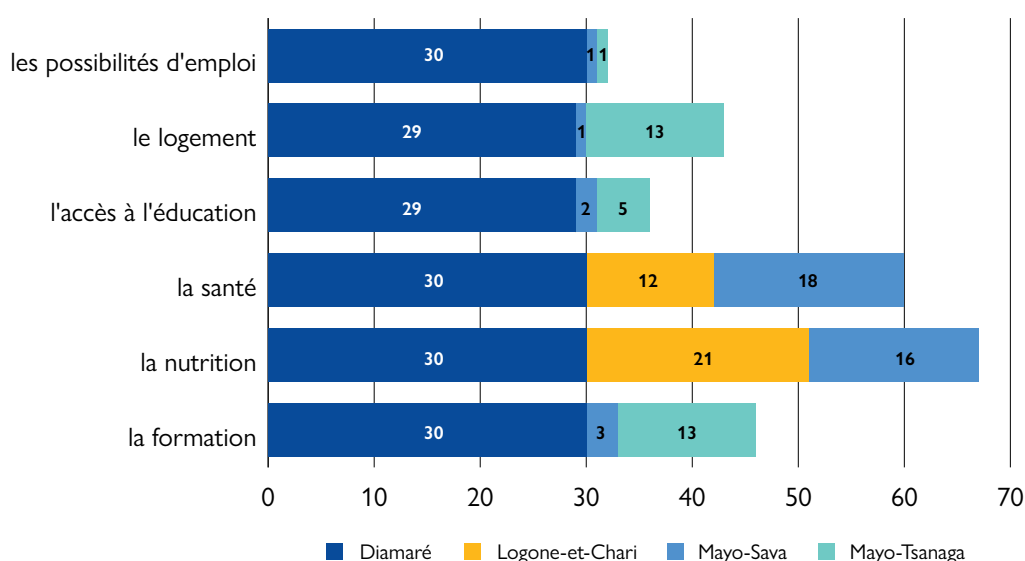
d'origines et eux-mêmes, de manière rudimentaire nous constatons que 61 personnes des enquêtés ont sollicité une formation et un encadrement dans le secteur agricole. Ce qui en principe débouche sur un emploi d'agriculteur. L'activité agricole a de tout temps était couplée à l'élevage soit des bovins, soit des petits ruminants. Cet attelage agriculture-élevage contribue d'ailleurs aujourd'hui dans notre contexte à une agroécologie appelée de tous les vœux dans le cadre du changement climatique. Le département du Diamaré apparaît plus propice à ces activités par rapport au Mayo-Sava et Mayo-Tsanaga. À côté de l'agriculture et l'élevage, les repentis s'intéressent à d'autres catégories d'activités qui vont participer à la restauration de leur dignité : la couture, la plomberie, l'informatique bureautique et la mécanique de réparation automobile.

Relation avec l'État, la commune et les organisations de la société civile

Les enquêtes auprès des EA-EC concernant leur relation avec l'État indiquent qu'ils ont besoin d'une prise en charge dans plusieurs secteurs. Il est à noter que ces ex-associés reconnaissent la légitimité de l'État dans ce processus de réintégration où ils sont impliqués. Ils sont même impatients d'attendre que l'État les sortent de ce transit pour les aider à leur installation définitive. Il est surtout question sur cette phase de voir l'implication des différents acteurs sur le vécu quotidien des EA-EC dans les différents départements. On constate que l'État est présent tant sur la prise en charge logistique, nutritionnelle, scolaire et sociale. Les résultats ci-après démontrent le degré d'implication de l'État dans la prise en charge des EA-EC.

Partant de l'analyse de nos questionnaires auprès de 179 ex-associés interrogés, il résulte de leurs réponses que 24,02 % sont logées, 37,43 % sont nourris, 38,55 % bénéficient de soins, 20,11 % ont accès à l'éducation. Ces statistiques témoignent de la présence et de l'intervention de l'État dans la prise en charge des ex-associés dans les différents domaines de leur vie. Globalement, dans le Diamaré, l'État à travers le CNDDR apporte un soutien aux besoins de base et d'encadrement dans le transit qui s'évalue à 61,72 %.

Figure 8 : Mesures d'accompagnement de l'État du Cameroun aux EA-EC dans les différents départements

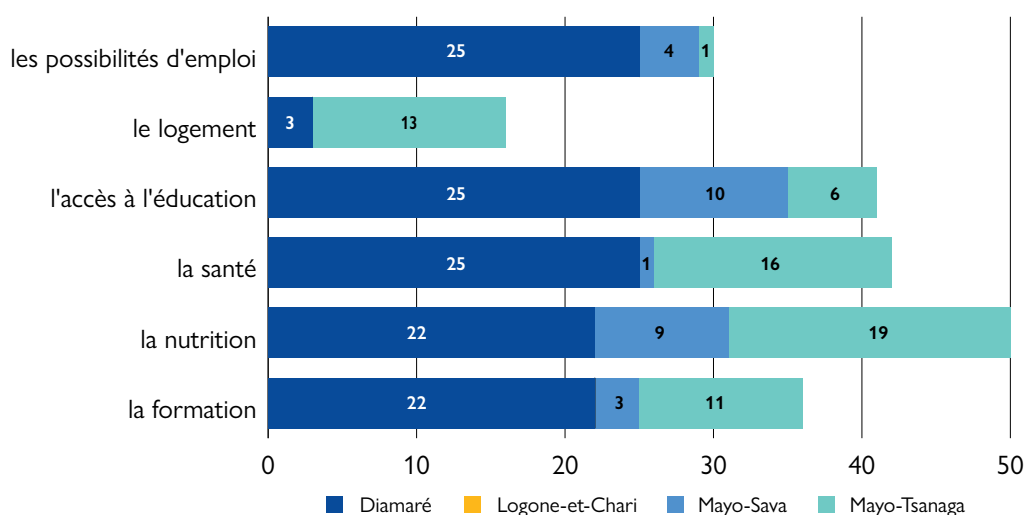




Ce sont pratiquement les mêmes aides apportées par les Communes hôtes et les OSC en matière d'accompagnement des EA-EC, dans les mêmes départements touchés par le recasement des EA-EC : le Mayo-Kani, le Mayo-Sava, le Logone-et-Chari et le Mayo-Tsanaga. Sur les principaux EA-EC, nous avons effectué un filtrage sur leur profession qui connaissent le plus d'insatisfaction, on retrouve :

- dans le Diamaré, la blanchisserie (1), la conduite (1), la couture (5), la mécanique (1), la menuiserie ;
- dans le Mayo-Sava, les gardien de bureau ont une satisfaction moyenne ;
- Par ailleurs, les communes hôtes et certaines organisations de la société civile contribuent aux côtés de l'État dans l'encadrement des ex-associés dans leur situation transitaire tel qu'il apparaît dans le graphique ci-après :

Figure 9 : Mesures d'accompagnement des Communes hôtes aux EA-EC dans les différents départements



Globalement, il y a une insatisfaction des mesures prises pour les EA-EC dans les lieux dédiés à leur recasement parce que les structures d'encadrement, leur alimentation et leur sécurité n'est pas totalement couverte par les acteurs sociaux qui interviennent. Cette insatisfaction découle des moyens insuffisants dégagés par l'État, les communes hôtes et l'organisation de la société civile pour couvrir les besoins vitaux de ces ex-associés.

Dans le Mayo-Sava par exemple, l'on note que 75 % sont insatisfaits à des degrés différents de la prise en charge. Il est à noter que cette satisfaction partielle nécessite des efforts complémentaires afin de parfaire la réintégration à la fois économique et sociale. C'est aussi le cas du Diamaré avec 96 % d'insatisfaction globale

Mesures actuelles et manquements

Pour les EA-EC, l'accompagnement actuel est insuffisant. Ils ont mis en exergue un cortège de manquements dont les plus récurrents sont entre autres :

- Les détournements des donations et aides par les chefs. L'un de ces mécanismes est l'enregistrement des noms pour la donation à des personnes qui n'ont rien à voir avec ces dons. Autrement dit, l'aide ne va pas totalement aux bénéficiaires. La conséquence est par exemple : la famine reste un quotidien encore pour beaucoup.

- Ils reçoivent beaucoup de frustration venant de l'armée. En effet, selon leur argumentaire, il ressort que pendant leur séjour au sein des Forces Mixtes Multinationales ils subissent des brimades et de la maltraitance.
- L'insuffisance de capital financier pour développer leurs activités génératrices de revenus parce qu'ils ne reçoivent pas de subventions pour leur autonomie.
- L'incapacité de soigner les leurs en cas de santé.

Les espaces cultivables promis depuis ne sont toujours pas mis à disposition ; pour ne citer que ceux-là.

Il faut observer qu'en amont nous avons montré que l'État, les Communes hôtes et les OSC ont apporté leur contribution dans l'encadrement en situation d'urgence. Cependant, le processus de la réintégration à proprement parler nécessite d'importants moyens et cela interpelle à l'implication d'un grand nombre d'acteurs tels que les populations hôtes, les communes d'accueils, les OSC, les Organismes Internationaux et principalement l'État.

Mécanismes de réinsertion sociale des ex-associés et ex-combattants

L'étude ayant été menée sur des acteurs vulnérables que sont : les EA-EC et les personnes vulnérables, avec pour objectif de tracer leur cartographie, d'identifier leurs défis et d'examiner les modes opératoires de gestion transitoire afin de présenter leurs doléances et les mécanismes et stratégies à adopter pour leur réintégration socioéconomique dans les sociétés, soit d'origine, soit d'accueil ailleurs. Le défi fondamental étant de ressortir les mécanismes pouvant contribuer à la reconstitution de l'identité citoyenne paisible de ceux qui ont combattu les mêmes communautés hier. Tout part des principaux acteurs (ex-associés et ex-combattants) eux-mêmes ; en suite l'analyse des facteurs et des points de vue de leur environnement sociologique. Ceci étant, nous dirons comment apprécient-ils la situation eux-mêmes ?

À l'analyse, la réintégration des ex-associés et ex-combattants prend en compte plusieurs aspects pour être globale intégrant une dimension psychologique, sociale, économique et politique. Tout cela doit rentrer dans un itinéraire schématique partant de l'accueil des retournés, de leur prise en charge psychologique à leur installation définitive et durable en passant par leur insertion socioprofessionnelle et les stratégies de vulgarisation de la réussite de la réintégration. La réussite de cette réintégration peut être facilitée par une approche participative (OIM, 2019).

Perceptions des ex-associés, ex-combattants et leurs attentes

Des analyses faites, il en ressort les points de vue des ex-associés suivants :

Pour ceux du Mayo-Tsanaga, comme ceux du Mayo-Sava, qui sont les deux sites où ils sont majoritaires, leur volonté est celle de sortir du CNDDR où ils se sentent pour beaucoup pas assez libres (il y'a dans leur esprit comme une sorte d'emprisonnement) ;

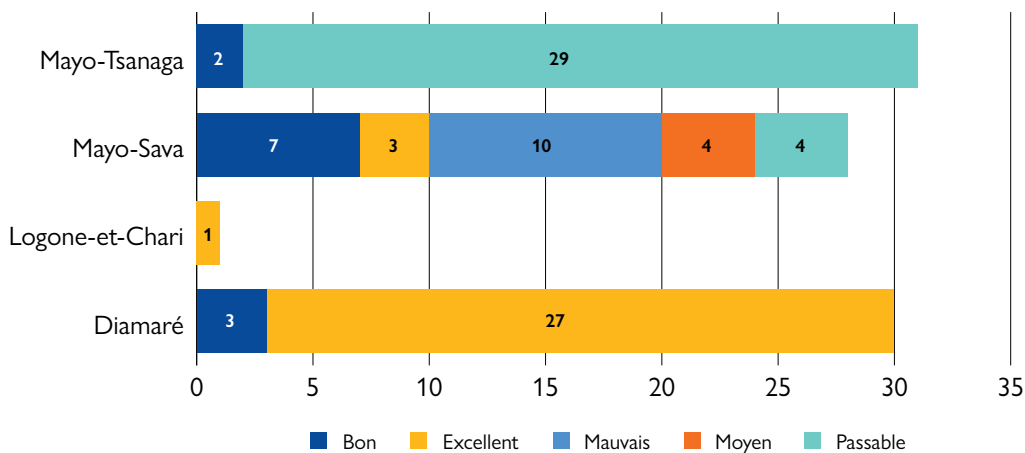
Ils pensent que des promesses d'aides à leur réintégration socioéconomique ont été faites et pas respectées jusqu'ici et le temps d'attente devient insupportable ;

Ils estiment qu'il faut les accompagner en les aidant à avoir des abris, des activités génératrices de revenus ou des emplois, d'assumer leur sécurité vis-à-vis de la société d'accueil et de leur anciens alliés : le Boko Haram qui à tout moment peuvent les tuer, s'ils venaient à les retrouver. Il faut leurs accorder les conditions d'une vie acceptable.

Il faut que leurs enfants puissent repartir à l'école comme les autres, d'aucun ont même du regret et souhaitent que les localités qu'ils ont pillé, brûlé et détruit soient également reconstruites et leurs parents soumis à la misère soient soutenus. Mais sauf que toutes ces réclamations sont sans compter avec la communauté d'accueil et les autorités administratives.

Ces perceptions des ex-associés symbolisent des remords et un repentir profond qui appelle à un type de réintégration globale impliquant leurs communautés d'origines, eux-mêmes sans ignorer des nouvelles communautés d'accueil. Cette forme de réintégration communautaire a de fortes chances de réussir, car cette approche de réintégration intégrant la communauté permet également d'améliorer et de renforcer le tissu social et de renforcer la cohésion entre les communautés retournées et la communauté hôte. Elle peut également servir de bonne pratique ou d'expériences positives à présenter à ceux qui sont restés dans le camp de Boko Haram.

Figure 10 : Évaluation générale de la situation avec les population hôtes par les EA-EC dans chaque département



Pendant que les ex-associés dans leur repentir appellent la reconstruction des localités d'origines qu'ils avaient eux-mêmes détruit avec les Boko Haram, les populations hôtes ont une perception de rejet et de stigmatisation des ex-associés. Cela se traduit par les mauvais rapports qui existent entre les populations hôtes du Mayo-Tsanaga et du Mayo-Sava tels qu'ils apparaissent dans la figure ci-dessus. Par contre, dans les sites d'accueils comme Méri dans le Diamaré, les rapports semblent être acceptables. Parce que ces populations de Méri n'ont pas connu les attaques de ces ex-associés. Au-delà des tensions qui existent entre les populations hôtes et les retournés, l'État dans sa volonté manifeste de réintégrer les ex-associés doit développer des stratégies de dialogue et de médiations communautaires. Cela permettra d'éviter à moyen ou à long terme, des frustrations d'une partie et le retour éventuel à la situation initiale avant les crises d'insécurité. L'État est suivi dans ses ambitions par les communes hôtes et certaines OSC.



Perceptions des acteurs du secteur public, autorités traditionnelles et religieuses

Les autorités publiques, traditionnelles et religieuses sont celles qui guident et orientent les trajectoires de la société. L'État en premier se donne le souverain devoir de l'encadrement et de la réintégration de ses citoyens perdus et retrouvés, comme diront également les religieux. Il est question non pas de les renvoyer aux Boko Haram, mais de les ramener, les réintégrer au sein de la société. Il s'agit de trouver les voies et moyens pour que cela se fasse sans beaucoup de ratés ou heurts vis-à-vis de ceux qui sont défenseurs de la paix et du développement durable. L'État requiert donc l'appui et le concours de tous ceux qui peuvent par quelques moyens que ce soit apporter un soutien, une contribution à la réussite de cette œuvre délicate et nécessaire. Les chefs traditionnels et certains leaders religieux souscrivent à la politique de l'État tout en demandant à ces repentis de faire un deuxième repentir collectif et solennel sous leur supervision.

Le secteur public dans ce contexte met ensemble l'État, les autorités traditionnelles et religieuses. Partant de l'analyse du processus de la réintégration, il se dégage une perception pouvant être déclinée de la manière suivante : L'État reconnaît et accepte l'entière responsabilité de l'encadrement et la prise en charge pour la réintégration des ex-associés. C'est pourquoi, il crée le CNDDR pour la gestion de la réintégration.

Il est conscient qu'il faut prendre en charge tous les secteurs vitaux pour la réussite du processus. Par exemple, l'habitat, la santé, l'éducation, l'alimentation, l'eau la sécurité et les activités socioéconomiques pour l'autonomisation de ces repentis. Des actions sont déjà en cours par rapport à cela. La figure 8 ci-haut fait état de cette situation. L'analyse de celui-ci montre que l'État s'occupe à 67,44 % du logement dans le Diamaré (Méri) et 30,223 % dans le Mayo-Tsanaga. Il accompagne également en terme de nutrition soit 44,77 % dans le Diamaré, 31,34 % dans le Mayo-Sava et 23,88 % dans le Mayo-Tsanaga. Il assure la santé des ex-associés 50 % à Méri dans le Diamaré et 30 % dans le Mayo-Tsanaga. En terme de formation, une offre de 65,21 % est accordée au Diamaré contre 28,26 % dans le Mayo-Tsanaga et 6,52 % pour le Mayo-Sava. L'État continue son œuvre d'encadrement en apportant au Diamaré 80,55 % pour l'éducation, alors dans le Mayo-Tsanaga, l'apport est de 16,66 % contre seulement 2,77 % pour le Mayo-Sava. Il s'offre une possibilité d'emploi dans le Diamaré de 93,75 % avec 06,25 % pour le Mayo-Tsanaga.

Cependant, il faut noter qu'elles sont avec les leaders religieux des acteurs clés partenaires de l'État dans l'accompagnement et l'encadrement. Les chefs traditionnels, proches de la population contribuent significativement à la définition des espaces pour camper les ex-associés et participent à la gestion et à l'encadrement des rapports qui se tissent entre les populations locales et les ex-associés.

Les leaders religieux quant eux contribuent énormément à la prise en charge psychologique par les prêches dans les mosquées et les églises.

Il apparaît alors, à partir de ce qui vient d'être présenté que ces secteurs méritent d'être davantage soutenus pour la réintégration des ex-associés.

L'État prend en compte la dimension sociale aussi. Et il est d'ailleurs accompagné dans cette perspective par les chefs traditionnels et les leaders religieux. Ici, il s'agit de construire et de maintenir la cohésion sociale et la paix au sein des populations d'accueil et les retournés. 'est d'ailleurs pourquoi, il faut tenir compte dans le processus de reconstruction des localités

qui ont subi les attaques, car les ex-associés eux-mêmes dans un examen de conscience manifestent un regret et souhaite une réparation compensatoire dans ces zones. Ceci est un élément de liaison forte pour le pardon.

L'État pense aussi à la reconstruction totale de la citoyenneté des ex-associés. Il serait donc essentiel de tout faire pour empêcher toute autre éventualité de radicalisation. Et pour cela, il faut réussir la réintégration et favoriser la reconnaissance positive du processus de réintégration par les pairs des ex-associés qui sont restés sceptiques dans le rang des Boko Haram et les encourager à se désengager pour rejoindre la grande famille où règne la paix.

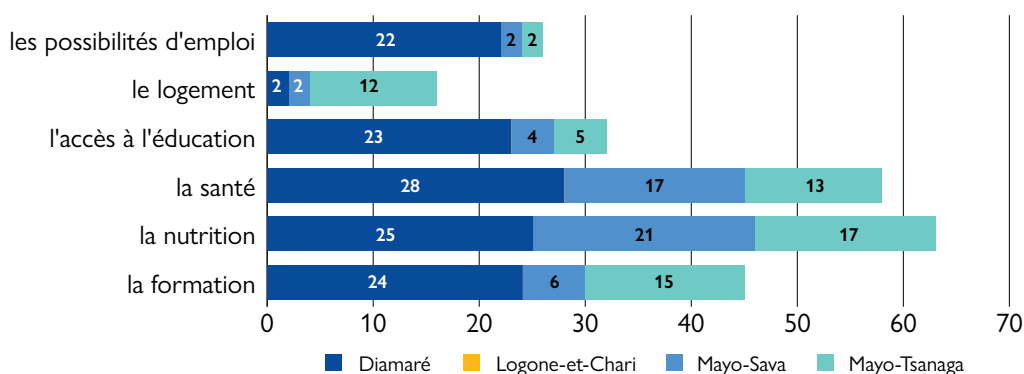
Les chefs traditionnels et les autres leaders communautaires tels que les religieux pensent qu'il faut une cure psychologique par les séances de dialogues et de médiations. Selon eux, il faut entreprendre des rencontres communautaires mettant ensemble les ex-associés et les communautés d'accueils. Ici, c'est l'occasion de renforcer l'appropriation locale du processus de réintégration par les parties prenantes. Il s'agit d'amener les retournés à un réel regret de leurs actes et un pardon effectif par les populations. Les chefs traditionnels et les autorités religieuses vont alors engager les repentis à la paix définitive et les communautés d'accueil à une hospitalité sans stigmatisation.

Un autre aspect en vue non négligeable et pertinent est celui de la justice sociale. Selon eux, dès les premiers contacts les populations hôtes font preuve d'hospitalité et d'esprit de partage et par conséquent, les soutiens apportés par la suite aux ex-associés doivent être partagés équitablement avec les populations locales. D'où l'intérêt de mettre en place des approches de réintégration impliquant les communautés afin de renforcer leur engagement.

Perceptions des acteurs du secteur privé

À titre de rappel, les acteurs sociaux du secteur privé sont multiples. Dans ce vocable, nous y mettons : les organisations de la société civile, les ONGs, les associations, les GICs, divers établissements, les communes, etc.. Comme le souligne David Bronstein, dans ouvrage publié aux éditions La Découverte en 2005, sous le titre Comment changer le monde. Les entrepreneurs sociaux et le pouvoir des idées nouvelles, « il ne s'agit pas ici de faire l'apologie d'une poignée d'hommes et de femmes remarquables, mais d'attirer l'attention sur un type particulier d'acteur qui joue un rôle catalyseur dans le changement social » (p. 7). Ce sont selon l'auteur des entrepreneurs sociaux. Et ces derniers modifient le potentiel de performance de la société. L'on gagnerait aussi à regarder à la vie associative, les modes d'organisation de cette nature et des coopératives et de corporations.

Figure 11 : Mesures d'accompagnement des organisations de la société civile aux EA-EC dans les différents départements





Dans le cadre de l'étude les perceptions des acteurs du secteur privé sont empathiques, c'est-à-dire qu'ils sont animés d'un sentiment d'altruismes. Ils essaient de se mettre à la place des repentis. C'est pourquoi, malgré leurs moyens très limités, ils essaient d'apporter leurs petits soutiens. Ces se caractérisent par : les aides alimentaires, les vêtements et moments les biens de consommations courantes.

Enjeux et défis de la réinsertion sociale des ex-associés et ex-combattants

La poutre et le pilier essentiel des mécanismes de réintégration des ex-associés, ex-combattants et personnes vulnérables est ici le secteur économique. Parmi les nombreux défis et attentes de ces acteurs en situation de vulnérabilité, il est question de leur trouver les moyens de travailler pour se prendre en charge de manière durable avec leurs familles. Pour le faire, l'État à lui seul ne saurait porter le poids de ce fardeau. C'est pourquoi, toutes les forces et contributions invitées à apporter de leur soutien de toute nature (logistique, financière, formation, etc.). Alors que les demandeurs sont d'origine du Mayo-Sava, Mayo-Tsanaga et dans une certaine mesure du Logone-et-Chari, la forte concentration des activités socioéconomique se situe dans le Diamaré. Les emplois les plus sollicités sont : l'agriculture, l'élevage, la couture, la pêche, le petit commerce, la maçonnerie, chauffeur, blanchisserie et coiffure pour les femmes. Ces ex-associés sont dans leur grande majorité des paysans, petits commerçants et chauffeurs.

Les ex-associés ont un certain nombre d'attentes et de besoins. Leur réintégration parfaite dans les sociétés obéit à la résolution de ces attentes. Il s'agit entre autres :

- d'un logement décent ;
- une activité génératrice de revenus durable ou un emploi digne ;
- la paix et la cohésion sociale avec les populations locales d'accueil;
- assurer l'éducation de leurs enfants ;
- pouvoir assurer leur santé.
- avoir des formations professionnelles pour ceux qui en demandent ;
- avoir l'accès à certaines facilités telles que l'eau, l'électricité, l'internet, le téléphone ;
- faciliter l'accès à la terre pour les agriculteurs et les éleveurs ;
- en plus de ces points énumérés qui pour une large part renvoient à l'aspect économique de la réintégration, il faut considérer que la dimension sociale n'est pas à négliger. Pour une bonne cohésion sociale, il faut éviter toute stigmatisation qu'elle soit géographique, ethnique, religieuse où idéologique.

Les ex-associés se veulent être des citoyens à part entière. Compte tenu des difficultés qu'ils ont traversées, il faut que l'État trouve des stratégies pour la reconstitution de leurs actes de citoyenneté : Actes de naissance, actes de mariage, cartes Nationale d'Identité et éventuellement le passe port s'il en était nécessaire ; trouver les stratégies de dérogation et de facilité pour la scolarisation de leurs enfants (les exempter par exemple des frais de scolarité, favoriser la confection des actes de naissance pour des enfants qui n'en auraient pas) ; organiser et structurer la communauté des repentis en désignant à leurs têtes des chefs de groupements ; créer des reseaux et des plates formes pour les ex-associés en vue d'une émulation pour le vivre ensemble et le développement.



Envisager des projets communautaires orientés vers la rehabilitation des structures communautaires bénéficiant au plus grand nombre dans la communauté. Construire des édifices religieux pour une bonne resocialisation. Avoir des appuis logistiques à savoir :

Le kit de couture ; les matériels de menuiserie, de maçonnerie, mécanique auto ou Moto et de soudure ; les bœufs atelés pour le laboure, lotissement et dotation en espace d'habitation, les pompes à eau pour l'agriculture et l'élevage. On peut également apporter des soutiens financiers directs par exemple à des activités generatrices de revenus pour les femmes, les jeunes et les adultes (le petit commerce, petit élevage, moto-taxi, vente des denrées alimentaires...).



CONCLUSION GÉNÉRALE

En guise de conclusion, nous sommes à même d'ouvrir un horizon d'espoir pour la réintégration des ex-associés, ex-combattants et personnes vulnérables de Boko Haram. L'étude ouvre des perspectives pouvant favoriser les mécanismes de réintégration durable. Les différents acteurs ont émis chacun des avis qui ensemble rendront possibles les prises des décisions par les décideurs, mais aussi la motivation des mécènes à apporter avec optimisme des soutiens financiers, logistiques et de formation. L'État, maître d'ouvrage principal de cette entreprise s'acquittera en tout honneur de cette lourde et épineuse mission.

L'OIM, partenaire important et essentiel de l'État dans cette œuvre pourrait se satisfaire d'avoir initié cette expertise pour contribuer à soutenir l'Etat du Cameroun par le canal du CNDDR, instrument dynamique, pertinent et efficace pour la restauration et la consolidation de la paix dans la région de l'Extrême-Nord et par extension dans le Bassin du Lac Tchad. Le mal étant diagnostiqué, les soins identifiés, le personnel soignant aussi, reste à passer à la vitesse supérieure pour la réalisation de cette contribution. Il faudra puiser dans le livret des recommandations pour soulager les douleurs des personnes en détresse.



RECOMMANDATIONS ISSUES DE L'ÉTUDE

Au registre des recommandations, nous voulons mentionner qu'elles découlent de la combinaison des informations cueillies, traitées, combinées et interprétées. Elles peuvent alors être déclinées comme suit :

- 1) L'appellation ex-associés, ex-combattants porte le germe du mal, il serait judicieux de recourir à la terminologie « personne vulnérable » qui est plus souple ;
- 2) Tous les acteurs concernés directement ou indirectement sont favorables à la réintégration de ces personnes vulnérables avec des réserves ou des conditions. Il faut initier / renforcer les mécanismes de gestion de crises et conflits endogènes pour améliorer la cohésion sociale des communautés. Pour que les ex-associés soient acceptés par les communautés d'accueils, il serait important d'organiser des séances de rencontre mettant ensemble les ex-associés d'une part, et les communautés d'accueils d'autres part (les leaders religieux, les chefs traditionnels, les maires, les administrateurs, les responsables des sectorielles administratives et les organisations de la société civile.
- 3) Au-delà des sectorielles administratives existantes, il faut créer des organes de gestion des mécanismes de réintégration des personnes vulnérables basée sur une approche endogène. Il faudra à cet effet, en dehors des autorités en charge de ce travail, impliquer les autorités traditionnelles, les leaders religieux, le personnel de justice. Car, selon les chefs traditionnels ce travail nécessite une dimension à la fois mystico-religieuse, un acte de repentir collectif de ces personnes vulnérables en présence des magistrats judiciaires pour procès-verbal de mise en garde. Faire jurer sur les objets sacrés selon l'appartenance religieuse de chacun ;
- 4) Acquisition des espaces d'installation pour habitat et activités socioéconomiques (agriculture et élevage) ; faire un plaidoyer auprès des autorités locales, leaders traditionnels et religieux pour l'accès aux terres à des fins d'habitation et d'activité agropastorales pour les ex-associés ;
- 5) La construction de nouvelles cités avec les principales structures nécessaires de l'État (l'éducation, la santé, la sécurité, les logis, les ouvrages d'eau, l'aménagement des espaces cultivables et l'élevage ; les petits points de marché pour le commerce (à ce niveau on peut explorer les espaces vides entre le Diamaré, le Mayo-Danay et le Mayo-Kani) puisque ces zones sont en paix. Dans ces zones, on y trouve des grands espaces pouvant abriter ces ex-associés sans pour autant influencer les populations locales. Cela permet de les éloigner des zones des attaques de Boko Haram et leur populations d'origine.
- 6) Et dans ce contexte, organiser les femmes et les jeunes en groupes ou en associations, leur donner des petites formations pour des activités génératrices de revenus, et de gestion comptables par exemple sous le modèle du Projet Filets Sociaux (faire paiements direct en monnaie) pour leur autonomisation.



- 7) Penser à la reconstruction des structures des familles victimes, (maisons, champs, écoles, hôpitaux, marchés et bien d'autres ; car, cela contribue à la réintégration psychosociale des ex-associés et permet aux populations d'origines de construire un esprit de pardon.
- 8) De même, accorder des facilités aux populations hôtes afin que la réinsertion soit inclusive et participative. Par exemple construire des points d'eau, des écoles, centres de santés et mêmes subvenir à leurs besoins alimentaires. Les populations hôtes doivent les accepter malgré les multiples fautes qu'ils auront commis « des crimes » au détriment des nobles citoyens qui estiment généralement, qu'ils ont partagé du peu qu'ils avaient avec ces derniers et qu'en retour, ils sont lésés ;
- 9) Recommander au Conseil Régional principal acteur du développement à l'échelle de la région de faciliter par l'employabilité de ces personnes (à travers le THIMO = travaux à Haute Intensité de Mains d'œuvre) ;
- 10) Favoriser la création des ouvrages d'eau tels que : les barrages de retenue. L'eau étant un catalyseur d'activités socioéconomiques, ces ouvrages pourront contribuer à la pratique de l'agriculture, l'élevage, la pêche et autres activités ;
- 11) Former aux petits métiers : maçonnerie, plomberie, électricité, soudure, couture, coiffure, petits commerce, mécanicien. Cette recommandation est valable pour tous les départements.
- 12) Promouvoir ceux qui veulent faire le métier de taxi-moto en leur procurant des motocyclettes pour les ex-associés résidents dans les milieux urbains tels que le diamaré, le Mora et Mokolo ;
- 13) Créer des réseaux et des plates formes pour les ex-associés en vue d'une émulation pour le vivre ensemble et le développement.
- 14) Envisager des projets de développement pour l'autonomisation et la réintégration. Mener des activités de réintégration communautaire impliquant les communautés hôtes pour la construction des édifices religieux pour une bonne resocialisation.
- 15) Mettre sur pieds des micro-projets offrant les kits de couture, les matériels de menuiserie, de maçonnerie, mécanique auto ou Moto et de soudure ;
- 16) Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, mettre sur pieds les projets d'appui aux ex-associés paysans en leur offrant des bœufs atelés pour le labour et des espaces aménagés pour habitation, agriculture et élevage.
- 17) Apporter des soutiens financiers directs par exemple à des activités génératrices de revenus pour les femmes, les jeunes et les adultes (le petit commerce, petit élevage, moto-taxi, vente des denrées alimentaires.)



BIBLIOGRAPHIE

- Bornstein, D.
2005 *Comment changer le monde. Les entrepreneurs sociaux et le pouvoir des idées nouvelles*. Paris. La Découverte. Nouveaux Horizons, 2005.
- Norwegian Refugee Council (NRC)
2018 dans son *Rapport de l'Evaluation rapide des besoins en Education dans les zones de l'Extrême Nord du Cameroun*. NRC.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
2019 Manuel sur la réintégration-Orientations pratiques sur la conception, la mise en œuvre et le suivi de l'aide à la réintégration. Genève.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
2018a Cameroun : étude des filières économiques et de formation à fort potentiel d'emploi pour les jeunes et les femmes (à l'Extrême-Nord), août 2018.
2018b Rapport annuel 2019. Cameroun : PNUD.
- République du Cameroun
2013 *Institut national de la statistique, Annuaire statistique du Cameroun*. Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2013 [archive], édition 2013.
- Saïbou, I.
2014 (dir.) « Effets économiques et sociaux des attaques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord du Cameroun », *Kaliao, Revue pluridisciplinaire* de l'École Normale Supérieure (ENS) de l'Université de Maroua, Numéro Spécial, 2014.
- Saïbou, I. et N. Machikou
2019 *Réintégration des ex-associés de Boko Haram Perspectives de la région de l'Extrême Nord du Cameroun*. Février 2019.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)
17, route des Morillons, C.P. 17, 1211 Genève 19, Suisse
Tel. : +41 22 717 9111 • Fax : +41 22 798 6150
Courriel : hq@iom.int • Site web : www.iom.int